Au nom d'Allah Clément et Miséricordieux

LES MUSULMANS ET L'INTEGRATION
OU,
LE DESAVEU

ET NOE DIT :
« **SEIGNEUR, NE LAISSE SUR LA TERRE AUCUN INFIDELE** ».
(Sourate 71 Verset 26)

LOUANGE ET GLORIFICATION

La louange est à Dieu qui seul effectivement se suffit à lui-même.
La louange est à Dieu lequel alterne les choses au gré de sa volonté dans les cieux comme sur terre.
La louange est à Dieu qui a créé le paradis et l'enfer comme récompense et punition, et qui par la même occasion, a dissocié les hommes non pas dans leurs richesses, leurs généalogies mais uniquement dans leurs œuvres.
Louange à toi Ô Allah qui à fait de ta satisfaction une chose encore plus convoitée aux yeux des élus.
La louange est à Dieu qui est au-dessus de tous, qui ne subit aucune émotion, sensation, impression, influence, allégresse, joie, peine, douleur, envie, fatigue, lassitude, épuisement, éreintement, exténuation, harassement, accablement, ennui, lassitude, tracas, crainte, pensée, désir...
IL est le propriétaire sans acquisition.
IL est le créancier éternel.
IL est le précèdent et le subséquent.
IL est le donateur, jamais le donataire.
IL contraint mais ne saurait être contraint.
LE détenteur, le possesseur, le protecteur, le défenseur...
LE riche sans enrichissement et sans craindre la pauvreté.
IL voit mais ne saurait être vu, entend mais ne saurait être entendu.
IL est le créateur de la vie, de l'existence.
Qu'y avait-il avant Lui sinon Lui !
IL ne subit ni pesanteur, ni apesanteur.
IL ne connaît ni passé, ni présent, ni futur, aucun temps n'a d'effet sur Lui, ainsi son jugement est incomparable.
IL sait tout, voit tout, entend tout.
IL n'est ni dedans, ni dehors, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.
IL est Allah celui qu'il faut craindre.
IL est le juste et rend inéluctablement la justice.
IL punit l'injuste qui ne saurait le duper.
IL fit de sa parole une dérision contre les mécréants, Il dit :
«Pour ceux qui traitent de mensonges nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au paradis que quand le chameau passera par le chas d'une aiguille, ainsi rétribuons-nous les criminels» (Coran 7;40). *Pour les hypocrites Il dit : «Ils sont indécis n'appartenant ni aux uns, ni aux autres»* (Coran 4; 143) *et de l'homme «L'homme appelle le mal comme il appelle le bien»* (Coran 17; 11). *Louange à Lui, qui a épargné les musulmans hommes et femmes auxquels Il dit : «Et quand mes serviteurs t'interrogent sur moi, alors je suis tout proche ; je réponds à l'appel de celui qui me prie. Qu'ils répondent à mon appel et qu'ils croient en moi»* (Coran 2; 186). *«Appelez moi, je vous répondrai».* (Coran 40; 60)

Louange à Dieu qui a fait de Mohamed, un arabe, d'Ali un arabe, de Fatima une arabe, du Mahdi un arabe et donc, louange à Dieu qui a fait de moi un arabe[1].

[1] Je tiens à souligner que je n'accorde aucune supériorité à l'arabe sur le non arabe, ce qui serait bien évidemment, contraire à l'islam. Puisque le prophète a dit «*l'arabe n'est pas supérieur au non arabe*… ». Je suis cependant il est vrai, fier et ce à titre personnel, d'être arabe puisque le sceau des prophètes fut arabe, que le Coran a été révélé en arabe, que la langue parlée au paradis est l'arabe, et que la religion authentique est arabe. De plus, Ali, Fatima qui sont tous deux très chers à mon cœur, étaient tous deux arabes. Ce qui est pour moi un honneur. Enfin, le Mahdi attendu est aussi arabe.

« **Ou bien auraient-ils des associés** (à Allah) **qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises** ? »
(Sourate 42 versets 21)

« *Ce modeste fascicule n'a pas pour but unique d'éclairer chacun de nous, son but ultime est d'établir la responsabilité de chacun de nous.* »

« O Prophète ! Crains Allah et n'obéis pas aux infidèles et aux hypocrites »
(33 versets 1)

Les musulmans et l'intégration

De nombreux écrits, conférences, colloques, débats et autres bavardages sur le thème de l'intégration des citoyen(e)s musulman(e)s vivant en France, ont été entrepris par un certain nombre de « représentants » d'un certain autre nombre[2] de « musulmans » de France, oui j'ai bien dit de France. Puisque le « calife » Sarkozy, et bien avant lui Pasqua, ont décidé qu'il s'agirait non pas d'un Islam « *en France* », mais « *de France* ». Ce que bien évidemment, les grands « savants » et les grands « leaders » des « musulmans » de France, ont immédiatement accepté. Une telle proposition, ou plutôt devrais-je dire, promotion, ne se refuse évidemment pas, surtout lorsqu'elle vient du ministre des cultes !

La question étant à présent de savoir ; si oui ou non, il est licite aux musulman(e) s de s'intégrer dans une société telle que la France[3], c'est-à-dire chrétienne de prétention, impie et idolâtre en réalité ? La réponse fut « **OUI** » « ***Cela est parfaitement licite, cela ne va nullement à l'encontre de la loi divine*** ». Souvent avant d'ajouter « ***bien au contraire !***».

Il est vrai que lorsqu'il s'agit de s'incliner face aux notables mécréants, on pourra constater que nos « représentants » sont toujours les premiers à surenchérir en matière de servilité ! C'est d'ailleurs pour cela et rien d'autre, que l'ex Calife Sarko en a fait ses « amis ». On se doute évidemment, que si Sarko avait décelé ne serait-ce qu'un atome d'Islam en eux, il n'aurait pas pris le moindre risque, évidemment !

Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, à savoir que, Sarko a commis la fatale erreur d'avoir introduit des islamistes à la table de la République. Or, je doute fort qu'un ministre de l'intérieur soit moins bien informé et avisé, que tels ou tel autre individu ! Il ne serait donc pas étonnant que cela ne soit qu'une médiocre stratégie afin de faire croire à celles et ceux parmi les musulmans de France, que les dirigeants notamment de l'U.O.I.F., sont de véritables musulmans, lesquels ont réussi par je ne sais quelle stratégie, à s'introduire à l'Elysée et que bientôt on verra sortir de Matignon, des barbus avec kamis !

Je crois qu'en vous disant que le C.F.C.M[4] ne sert à rien, à rien, sauf à obéir au doigt et à l'œil aux autorités françaises, ne vous étonnera pas, ou plutôt pas vraiment ! Les membres dirigeants de ce bidule, ne sont ni plus, ni moins, que des marionnettes utilisées pour maintenir les musulmans de France, dans l'inertie et l'obéissance non pas à la loi et à la morale de l'islam, mais du gouvernement français.

Méthode bien connue et très pratiquée à l'époque du colonialisme. En effet, c'était toujours aux harkis, que la France de De Gaulle, conférait le pouvoir sur tel ou tel autre village. Ceci afin d'y maintenir le calme, au nom bien sûr de « l'intérêt » de l'Algérie et des Algériens évidemment !

---

[2] Etant donné qu'aucun référendum n'a jamais été organisé, on ne peut par conséquent, connaître le nombre d'adhérents de telles ou telles autres prétendues représentations. Par conséquent, ce nombre va de 1 et plus.
[3] En réalité, il s'agit de tout pays non gouverné par les lois divines.
[4] Conseil Français du Culte Musulman.

Aujourd'hui, cette pratique est largement utilisée. Puisque la grande majorité des imams, recteurs, organisations, associations, et autres collectifs dits musulmans, agissent à l'identique de ces harkis.

Ils sont tous au garde à vous sous le drapeau bleu blanc, rouge, bien qu'évidemment ils se disent tous être de très, très, très, fervents musulmans qui n'attendent qu'une chose, le paradis promis aux pieux et aux véridiques !

Il ne faut pas perdre de vue que pour ces gens, il est plus difficile de vendre leur religion que leurs frigos! En effet, leur frigos est quelque chose de matériel, or lorsqu'il s'agit de matériel, ils sont très, très regardants. Mais lorsqu'il s'agit de religion, cela leur est beaucoup plus facile, puisque pour ces gens, la religion c'est éphémère, la preuve, ils vivent sans ! Un, deux, trois versets leur suffisent, prière, jeûne, pèlerinage, soit plus de 99 % des obligations lesquelles ont été bradées aux « enchères », tu me donnes quoi en échange de ces 99 % ? Un salaire, une représentativité… etc. C'est ça la réalité, ça et rien d'autre !

Leur slogan favori sur le sujet étant « ***Un bon musulman est un bon citoyen***[5] » Je tiens au passage à souligner un détail qui a, et on verra pourquoi son importance. A savoir que ce « **OUI** » fait l'unanimité auprès de ces pseudos représentants. Pourtant, on le sait malheureusement que trop bien, l'unanimité, l'unité, l'union, la fraternité…etc. sont chez ces gens, des valeurs, et c'est le moins que l'on puisse dire, extrêmement rares, pour ne pas dire inexistantes[6]. Il est donc légitime, de se poser la question suivante ; **Comment se fait-il que pour une fois, ils sont tous d'accord** ? Miracle ou coup tordu ! Où plutôt devrais-je dire, encore un coup tordu ! J'apporterai plus bas, l'explication de cette « unanimité » qui en réalité, ne repose que, comme nous allons le vérifier, sur un consensuel d'ordre purement et pour ne rien changer, matériel.

En effet, que ce soit du côté de la « mosquée » de Paris, de l'U.O.I.F. (Union des Organisations Islamiques de France), auprès d'un certain philosophe nommé, Tarik Ramadan, ou de son frangin, Hani[7], auprès des différents recteurs de grandes et belles « mosquées[8a] » en France, auprès de certains écrivains et écrivaines, présentés comme érudits[8], auprès de certains (gros) sites « islamiques », comme oumma.com, totalement voué au courant de pensée de Tarik[9] et ses acolytes, tous sont d'accord pour dire un grand **OUI** à l'intégration.

Je vous invite d'ailleurs, à jeter un œil sur les livres qu'ils vendent que cela soit sur leurs sites, où dans leurs librairies, vous comprendrez alors très vite qu'il ne s'agit en réalité, que de profits tant

---

[5] Il y a là une contradiction évidente. En effet, on ne peut à la fois être un bon musulman et un bon citoyen français. Je m'explique. Être un bon musulman cela veut dire respecter l'islam comme il se doit, et on ne peut respecter l'islam comme il se doit sans respecter la loi divine ! Il me semble donc évident, que l'on ne peut respecter la loi divine et la loi française à la fois, il faut choisir, l'une ou l'autre. Ainsi, ou bien l'on est un bon musulman et l'on rejette la loi française on devient donc un mauvais citoyen français, ou bien on est un bon citoyen français, dans ce cas on rejette la loi divine et donc on devient un mauvais musulman.

[6] André Damien, du ministère de l'intérieur déclara « ***en 1993 j'ai reçu 300 associations Musulmanes, chacune a dénigré les 299 autres***… » Propos rapportés par le quotidien « Libération ».

[7] A lire prochainement mes corrections sur le site la Lanterne.

8a Nombre de musulmans surtout ceux qui en tirent profit, sont fiers des mosquées ici en France. Grandes et belles, ils pensent que cela représente un succès de l'islam. Ce qui est faux puisque le prophète a dit notamment : « ***En ce temps-là, les mosquées seront décorées à la manière des églises et des monastères, les minbars de plus en plus hauts, les rangs de plus en plus nombreux alors que les cœurs seront divisés, les discours divergents et les passions vives*** ». (IBN MARDAWAYHI)

8 A lire prochainement mes corrections concernant ces « savantes » musulmanes.

9 Essayez de critiquer Tarik dans la rubrique « courrier des lecteurs » prétendument libre sur le site oumma.com, et vous verrez leurs réactions. N'essayant même pas de vérifier la crédibilité de l'argumentation, cela m'amène à dire qu'ils ont divinisés Tarik. Même si je sais qu'il ne s'agit en réalité que d'un clan, non pas de siciliens, mais de zigotos, unis dans le mensonge et la perfidie.

financier que de célébrité, faits sur le dos, encore et encore, de l'islam et des musulmans[10]. Cette « famille » de planqués, n'est que le porte parole, de tel « intellectuel » ou tel groupement progouvernemental, déguisés bien sûr, en super pieux musulman(e)s. Mais comment peut on être musulman et vendre des livres porteurs d'hérésie et contredisant Dieu et son Messager, et croyez moi, en connaissance de cause.

Je crois très franchement, qu'utiliser le terme de collabos, semble justifié ! En ce qui me concerne, ils le sont, j'assume par conséquent, l'entière responsabilité de mes propos ici bas, et dans l'au-delà.

Le jour où la puissance changera de camps, et ce jour viendra sans aucun doute, car ce que Dieu a écrit, nul ne peut ni l'effacer, ni l'éviter, il conviendra alors au futur Amir el Mouminines (prince des croyants) de leur demander conformément à la loi divine et prophétique, des comptes. Et puisque les paroles s'envolent et que les écrits restent, il y a largement de quoi prouver leur complicité, laquelle, contrairement à ce qu'ils essayeront de faire croire, n'avait rien de stratégique. La stratégie du rat est plus que prévisible, lorsque le trou est fermé à gauche, il va à droite, et lorsque le trou est aussi fermé à droite, il fait demi-tour, et lorsqu'il fera demi tour, sa tête sera écrabouillée par terre. De plus, il est bien évident, qu'il est hors de question d'aller libérer la Palestine, en laissant… ça derrière soi ! En ce qui me concerne, je ne suis pas de ceux qui pensent que l'avenir de l'islam est compromis ou qu'il doit se limiter à ce que l'on voit tous les jours, c'est-à-dire des belles paroles et de belles apparences. Je crois, en effet, que bientôt l'islam triomphera de nouveau, comme il avait jadis triomphé. C'est mon vœu le plus cher, et j'y travaille jour et nuit depuis bientôt quinze années !

Quant aux imams, ils sont à l'image des prêtres et des curés, ils officient et rentrent à la maison. Si bien qu'on finit par oublier qu'il existe des imâms ! Ah j'oubliais ! Et il vont aussi chercher leurs sermons du vendredi auprès de qui dépend la « mosquée », l'ambassade d'Algérie, Maroc ou autres !

D'ailleurs, c'est toujours à eux et à leurs semblables, que l'on fait appel pour calmer les jeunes des cités à juste titre, révoltés contre la mort de leur copain tué d'une balle dans le dos par tel flic du commissariat du coin. Ces agneaux sont toujours disponibles pour appeler au calme, comme si le calme était la seule et unique réponse aux crimes qui frappent nos frères ! Ont-ils oublié, ou plutôt se contrefichent-ils à ce point de la loi divine qui veut que nul ne soit opprimé, et que baisser son pantalon n'est pas une loi islamique, mais hypocrite ! Cela donne quand même envie de pleurer, lorsque l'on a vu dans la rue le peuple européen et même au-delà, en masse humaine considérable composé d'hommes et de femmes de tous âges et de toutes classes sociales, manifester contre la guerre en Irak, et cela parfois, souvent, au péril de leur vie et de leur liberté. Alors qu'ils étaient tout sauf « musulmans ». Chrétiens, athées, protestant, etc. Mais où étaient donc encore planqués les « représentants » des musulmans de France ! Où était l'U.O.I.F., où étaient les imâms, où étaient les recteurs, où étaient Tarik Ramadan et ses semblables ! Où étaient ces beaux parleurs, ces grands « savants » ! Mais lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur des sujets moins périlleux, là c'est le défilé !

Alors, lorsque j'entends Ben Laden dire, qu'il est licite de tuer les civils américains et européens, parce qu'ils votent et soutiennent par leurs impôts, leurs gouvernements lesquels tuent des musulmans à travers le monde. J'aimerai savoir ce que pense Ben Laden et consorts, de ces « musulmans » lesquels soutiennent eux aussi, le gouvernement non seulement par leurs impôts, mais aussi, et cela est de plus en plus souvent le cas, par leur vote ! Cependant, et contrairement aux Américains et européens, ces « musulmans » ne manifestent pas, ne manifestent jamais, et bien souvent tiennent un discours dans le meilleur des cas, complice, sinon double voir triple !

Je pense très sincèrement que l'on ne peut condamner l'un, sans condamner l'autre, ou alors il faut m'expliquer ! Je crois que l'européen, l'américain, peut, et doit bénéficier de circonstances atténuantes, car lorsque l'européen, l'américain, paie ses impôts, il ne le fait pas forcément pour que son gouvernement aille tuer des musulmans, c'est aussi pour que son gouvernement maintienne l'ordre social.

Et puisque l'européen est une personne à l'évidence, responsable et organisée, il considère sûrement qu'il n'a pas le choix que payer des impôts, qui profitent non seulement au développement de son pays, mais aussi, assurent l'avenir de ses enfants et petits enfants.

Cela contrairement aux « musulmans » européens, lesquels ne doivent, en tout cas à mes yeux, non seulement bénéficier d'aucune circonstance atténuante, mais bien au contraire, ils se doivent de supporter nombre de circonstances aggravantes ! En premier lieu, parce que, depuis toujours, et de façon très claire, le Coran leur interdit de soutenir économiquement, entre autre, un régime mécréant. Que ce régime fasse la guerre à l'islam ou pas ! À l'évidence, non seulement le « musulman » européen le soutien à travers ses impôts, mais aussi par son silence et parfois, par un discours clairement complice.

De plus, il est à rappeler que l'Europe, n'est pas le Maghreb, et la France n'est ni l'Algérie, ni le Maroc, ni la Tunisie, j'aimerais donc savoir comment un humain et donc à plus forte raison, un musulman possédant toutes ses facultés cérébrales, peut-il œuvrer pour le bien être de la France, de l'Europe, alors que comme c'est le cas, nos pays semblent jours après jours, et en n'exagérant que très peu, dépérir ! Ne parlons même pas de l'état de notre religion ! **INEXISTANTE** !

Le français paye des impôts dans l'intérêt de son pays, le musulman paie des impôts et verse sa sueur, contre l'intérêt de sa religion. N'oublions pas que c'est aussi avec l'argent des musulmans que l'on tue, torture, et emprisonne d'autres musulmans !

À mon avis, il vaut mieux ne pas être né que d'avoir à rendre des comptes sur cette question, surtout, lorsque l'on sait quelle importance a dans la loi de Dieu, le sang du musulman !

Pour résumer ça donne cela ; ils se prétendent musulmans, mais ils ne le sont pas[11], puisque d'un côté ils ne pratiquent que deux, trois à quatre versets, déduction faite, ils bafouent tout le reste. Ils ne sont pas non plus français, puisqu'ils sont arabes, ils ne s'appellent ni Frédéric, ni Alain, mais Nordine et Kamel. Ils ne sont pas non plus réellement arabes, puisqu'ils œuvrent, années après années, mois après mois, jours après jours, dans l'intérêt social et militaire de la France. Ayant aussi troqué nombre de leurs traditions, pour celles de l'occident. De plus, eux-mêmes se définissent non pas comme algérien, marocain, tunisien et autres, mais d'abord comme français. Mais alors qui sont-ils ? Ces versets semblent leur correspondre :

« ***Ils restent dans l'expectative à votre égard ; si une victoire vous vient de la part d'Allah, ils disent : N'étions-nous pas avec vous ? Et s'il en revient un avantage aux mécréants. Ils leur disent : Est-ce que nous n'avons pas mis la main sur vous pour vous soustraire aux croyants*** ? » (Sourate 4 versets 141) ***Est-ce que nous n'avons pas mis la main sur vous pour vous soustraire aux croyants*** **?** Mon Dieu ! Comme cela me rappelle l'affaire des otages, Christian Chenot et Georges Malbruno ! Lorsque les « représentants » des « musulmans » de France, s'étaient rendus à Bagdad pour les « soustraires » des mains de leurs ravisseurs. Dans l'avenir en guise de reconnaissance, ces « représentants » diront au ministre « ***Est-ce que nous n'avons pas mis la main sur vous pour vous soustraire aux croyants*** **?** » Alors donnez- nous encore un peu de votre gratitude… !

« ***Ils sont indécis n'appartiennent ni aux uns ni aux autres. Or, quiconque Allah égare, jamais tu ne trouveras de chemin pour lui*** ». (Sourate 4 versets 143)

Il faudrait quand même ne pas oublier, que ce petit clan mafieux et sans vergogne prétendument musulman, a hurlé, écrit, parlé, menacé, voyagé, chialé, manifesté, pour la libération de deux journalistes mécréants, alors que ce même clan mafieux et sans vergogne, n'a pas levé à ce jour, le petit doigt pour ses frères qui se font torturer, tuer et emprisonner dans le monde ! Et lorsqu'il le fait, ce n'est qu'à titre

[11] **Said Qotb** quand il dit **«*Une société dont la législation ne repose pas sur la loi divine n'est pas musulmane, quelque musulman que s'en proclament les individus, et quand bien même ils prieraient, jeûneraient et accompliraient le pèlerinage*»**. Gilles Kepel ***le prophète et pharaon*** éditions le Seuil.

purement informatif et surtout, avec des mots consensuels...on ne sait jamais, des fois qu'on les assimile à des vilains « terroristes islamistes » pro-ben Laden !

Il existe d'ailleurs, un certain nombre de prisonniers musulmans en France, lesquels souffrent dans la solitude, n'ayant pas de quoi subvenir à leurs besoins les plus indispensables. Il arrive même que ces prisonniers musulmans soient contraints de s'adresser au secours catholique, ce pour l'obtention d'une aide quelconque ! Sans ressource, ni soutien, y a-t-il eu quelqu'un, un musulman, une musulmane, qui a conformément au Coran et à la Sunna, fait un geste en leur direction ! NON ! Pourtant, il existe quand même cinq, quatre, trois, deux, ou même un million de « musulmans » en France !

Comment peut-on justifier une telle indifférence !
Comment peut-on ensuite prétendre suivre le comportement du prophète !
Comment peut-on critiquer les mécréants alors que comme on l'a vu, et revu, les mécréants ne sont pas indifférents au sort de leurs citoyens !

A contrario, je me souviens que les membres du site oumma.com, bien sûr, prétendument islamique, avait poussé la servilité, jusqu'à abréger ses propres vacances pour rejoindre le troupeau de lâches et de vendus, lesquels s'étaient « engagés » dans la « lutte » pour la libération des deux journalistes. « Lutte » qui a conduit nos « représentants » à Bagdad !

L'une d'entre elles[12] avait dit « ***Je ne veux pas que mon foulard soit taché de sang !*** » Mais lorsque vous soutenez avec force et aveuglement, le gouvernement français lequel a bombardé en 1991, l'Irak tuant femmes et enfants musulmans, et qui aujourd'hui pourchasse Ben Laden et ses frères alors que jusqu'à preuve du contraire Ben Laden n'a commis ni crime ni délit en France, vous ne vous posez pas la question de savoir si votre foulard est taché de sang et de sang musulman ! Évidemment ! J'oubliais, Ben Laden et ses frères sont des « terroristes » ! D'ailleurs, les innocents qui ont péri durant la guerre du golf en 1991, puis suite à l'embargo dont la France s'était jointe, sont eux aussi des terroristes ou presque !

Mais dites-vous bien une chose, vous aurez à rendre compte de ces paroles et de votre complicité que vous avez apporté, que vous apportez à la France qui a tué, tue et tuera des innocents musulmans à travers le monde ! Les musulmans ont le droit à la vie, et leur sang n'est pas du pipi de chat ! On se battra pour le faire entendre et comprendre !

Comment s'étonner de vos propos et de votre position, lorsque l'on sait qu'il n'y a pas si longtemps que ça, la France, la même que vous chérissez aujourd'hui, vous massacrait par milliers et vous faisait subir les pires humiliations ! Peut-être que même votre grand-mère où arrière grand-mère, s'était fait violer par les soldats de cette même France ! Ah J'oubliais encore ! Cela fait partie du passé ! Alors à défaut de respecter l'islam, respectez vos morts !
Aujourd'hui vous lui léchez les pieds ! À l'image de Tarik, vous vous désolidarisez de tout, de tout sauf de votre intérêt purement matériel !

L'Islam est une religion d'honneur faite pour les gens d'honneur !
L'islam ne convient pas aux gens qui n'ont ni principe, ni honneur, ni dignité.

L'imam, appelons le ainsi, de l'U.O.I.F. a dit un jour de prêche, « ***J'espère que nos frères journalistes seront bientôt libérés*** ». Nos quoi !!! Nos frères quoi !!! Nos frères journalistes !!! Le musulman est-il devenu le frère du mécréant ! Il faut croire que oui ! Il n'y a plus d'enfer, il n'y a que un paradis ! un vrai bordel quoi !

[12] ***Fatiha Ajbli*** membre du Conseil Français du Culte Musulman. Elle y représente l'U.O.I.F.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec un tel degré de soumission, l'État leur donne de temps à autre le micro. Ce sont les mêmes dont les écrits sont édités chez « l'ami » mécréant[13], ceux dont on dit plutôt du bien, dans tel ou tel grand magazine, ceux qui passent de temps en temps à la télévision, à la radio, ceux qui n'ont jamais été inquiétés par l'État français. J'entends par inquiétés[14] au sens pénal et non civil du terme, comme par exemple, se voir interdire l'entrée du territoire français.

En effet, il arrive parfois que le ministre de l'intérieur « pète les plombs » et fasse n'importe quoi, n'importe quoi, comme par exemple interdire le livre « *Le licite et l'illicite* » de Quardawi. Décision incompréhensible surtout du côté des « islamistes » laquelle a suscité la réprobation non pas chez l'ennemi « islamiste[15] », mais bien au contraire, auprès des plus laïques et laxistes parmi les « nôtres ». Ou encore, le fait d'avoir mis en résidence surveillée à Folembray, l'imam de la « mosquée » Darwa (Paris 19ème). Souvenez-vous, il avait fallu l'intervention de mécréants tels que Dalil Boubekeur ou le prêtre…Je ne sais plus son nom…Bref peu importe comment il s'appelle, pour l'en extraire, en insistant vigoureusement auprès de Charles Pasqua « calife » de l'époque, ceci afin de bien lui faire comprendre que cet homme (l'imam Larbi Kechat) n'a rien à voir avec les islamistes, bien au contraire, il est des nôtres, enfin des leurs.

Pasqua finit par le comprendre, et le remit donc en liberté.

Décision d'ailleurs que l'ancien ministre de l'intérieur n'a jamais eu à regretter.

Contrairement à ses codétenus lesquels ont tous été expulsés comme du bétail, vers le Burkina-Faso et je ne sais où encore.

Il n'est donc pas étonnant de lire par exemple cela :

(Un frère interview Hani Ramadan)

« ***As-tu été avisé par un courrier ou as-tu été refoulé à la frontière française*** ? »

(Hani Ramadan répond) « ***Ce qui s'est produit, c'est que j'étais invité à donner une conférence à Lille. Je suis allé prendre le TGV depuis Genève, après avoir passé la douane, alors que j'étais déjà monté dans le train, quelques minutes avant mon départ, deux agents sont venus me chercher et m'ont invité à descendre, puis ils m'ont signifié qu'il ne m'était plus possible d'entrer en France. Ensuite, on a reçu une information, quand j'attendais à la douane, comme quoi c'était un ordre du ministère de l'intérieur français, car selon eux, je risquerais de perturber l'ordre public ».***

(Le frère) « ***Comment l'as-tu vécu*** ? »

(Hani) « ***J'étais étonné pour plusieurs raisons : il me semblait que ce genre d'attitude ne pouvait pas se produire, étant donné que dans mes discours et mes actes, j'ai toujours défendu l'idée d'une intégration des musulmans dans la société française***[16] ».

Et oui Mr. Ramadan ! En dépit de vos propos[17], qui vont dans le sens de la volonté de l'ex- « calife » Pasqua, celui-ci vous interdit l'entrée du territoire français, comme quoi, des fois on ne comprend pas très bien comment ça tourne dans la tête d'un ennemi d'Allah ! Et quand vous dites « ***Il me semblait que ce genre d'attitude ne pouvait pas se produire, étant donné que dans mes discours et mes actes, j'ai toujours défendu l'idée d'une intégration des musulmans dans la société française*** ». Cela prouve fort

[13] Il ne fait pas le moindre doute que jamais un grand, moyen ou même, petit éditeur de confession non musulmane n'éditera un ouvrage traitant de l'Islam si ce même ouvrage dit purement et simplement la vérité, j'entends au sens politique.

[14] Il est bien évident que compte tenu des rafles opérées sur ordre de la 14ème section anti-terrorisme de Paris et dénoncées notamment par la F.I.D.H. (fédération internationale des droits de l'homme) comme étant des arrestations sommaires, de nombreux musulmans se sont retrouvés derrière les barreaux. Pas toujours coupables, certains et un grand nombre, furent incarcérés pour avoir dit « bonjour », « au revoir » ou même « comment ça va ? » à un présumé terroriste et je n'exagère que très peu (à lire « Comme dans un film » Metmati Mâamar). Nous sommes donc en droit de nous interroger sur le fait de savoir ; comment des personnes « dirigeantes » telles que Hani, Tarik Ramadan ou les membres de telles ou telles autres organisations dites islamiques, ne furent jamais au grand jamais, inquiétées ! Cela va de soit qu'elles avaient et ont une conduite parfaitement irréprochable, non pas aux yeux de Dieu bien sûr, mais aux yeux des autorités françaises. La question étant de savoir si l'on peut être considéré comme un saint auprès de Satan et d'Allah à la fois ! J'en doute très fort. Quand un tigre affamé se désintéresse d'une belle et bien grasse gazelle il y a effectivement de quoi s'interroger.

[15] En effet, ce livre étant considéré par nombre « d'islamistes » comme laxiste.

[16] Hani Ramadan « L'heure approche et la lune se fend » page 16.

[17] Voir mes corrections sur son livre intitulé « articles sur la barbarie ».

bien que vous ne souhaitez pas vous mettre à dos les autorités françaises, ce qui est humainement et parfaitement compréhensible, mais à quel prix ! Dites-moi, même au prix de vos hautes obligations religieuses ? Obligations religieuses que l'on respecte le plus souvent que lorsque cela ne risque pas de remettre en question notre existence…ou plutôt notre piètre existence.

Il est vrai que marié et père de plusieurs enfants, cela donne à réfléchir, et encore à réfléchir. Et c'est probablement au nom de cette « réflexion » que vous êtes favorable à l'intégration, et non parce que l'intégration est comme vous le dites, licite, car elle ne l'est pas, et elle ne le sera jamais. Affirmer le contraire, c'est lire le Coran à l'envers !

Bien que nous sachions que dans ce cas-là, c'est plus souvent le cœur qui est aveugle et non les yeux !

Si vous n'avez pas le courage et la foi assez fixe, pour dire la vérité toute la vérité et rien que la vérité de l'islam, vous feriez alors mieux de vous taire. Conformément à la parole prophétique qui dit que « ***Celui qui croit en Allah et au jour dernier dit la vérité ou se taise*** ». Un silence complice est préférable à une parole complice, et une parole complice est préférable à un geste complice. D'ailleurs, et jusqu'à preuve du contraire, personne ne vous a obligé à vous exprimer !

La liberté d'expression ne vous oblige pas à parler, elle vous autorise aussi à vous taire !

Au même titre que celui qui n'a pas le courage et la foi bien solide, et donc qui ne veut combattre, j'entends par là les armes à la main, doit se taire. Car en dépit de mon aversion pour la violence, je doute fort que certains problèmes puissent être réglés avec des livres ou des cassettes vidéo ! D'ailleurs vous avez lancé un appel dans votre livre, qu'a-t-il donné[18] !

En conséquence de quoi, on se bat, ou l'on bat en retraite ! On ne doit pas chercher de prétextes à son comportement peureux.

Faudrait-il rappeler que, et cela qu'on le veuille ou pas, celui qui combat, est aux yeux d'Allah, au-dessus de celui qui ne combat pas ! Or, ni vous ni moi, ni votre frère et ses semblables, n'ont jamais combattu aucun ennemi mortel, vous n'avez non seulement jamais combattu un ennemi de l'islam et des musulmans, mais force est de constater que vous le soutenez !

Je pense qu'il n'est pas nécessaire que je détaille en quoi constitue cette aide ! Vous n'avez qu'à lire votre dernière déclaration d'impôt !

Un leader, et à plus forte raison, un leader musulman, est avant tout un homme intègre, sincère, courageux et désintéressé. Il doit par conséquent, donner l'exemple plus particulièrement aux jeunes. Et je ne pense pas que se mettre la queue entre les pattes et courir aussi vite que possible, soit un bel exemple de leader musulman ! Ces propos ;

« ***Il me semblait que ce genre d'attitude ne pouvait pas se produire, étant donné que dans mes discours et mes actes, j'ai défendu l'idée d'une intégration des musulmans dans la société française*** »,
ne sont pas dignes d'un musulman, et à plus forte raison, d'un « leader » musulman.

Ce que je sais pour l'avoir subi et connu des gens qui l'ont eux-mêmes subi, est que dans le doute, l'ennemi d'Allah préfère ratisser large, très large, et tant pis alors pour les hérétiques, hypocrites et autres collabos, en fait toutes celles et ceux que l'on appelle les innocents. « Innocents » certes dans l'acte, mais combien coupables dans le silence et l'inertie ?

[18] Nous demandons :
L'inculpation des représentants de l'Etat d'Israël pour leurs crimes et l'ouverture d'une enquête internationale pour désigner les coupables et les assassins.
L'arrêt immédiat de l'usage des armes lourdes, des missiles et des hélicoptères par les forces d'occupation.
L'évacuation immédiate des militaires israéliens de l'ensemble des territoires occupés.
La protection des populations civiles par une force d'intervention internationale. RIEN QUE CA !

Le silence et l'inertie face à ce qui est unanimement réprouvé, et un crime! Et ce n'est pas toujours celles et ceux qui ont les paroles les plus mielleuses et les mains dans les poches, qui sont les plus pieux !

Ainsi (selon eux) les musulman(e)s peuvent vivre en France tout en observant leurs devoirs, leurs obligations religieuses du moins disent-ils l'essentiel (80 à 90 % selon Tariq Ramadan) et reconnaissent (quand même) qu'il existe un tout petit pourcentage non respecté (donc 10 à 20 %). Puisque 100 % signifierait que l'on vit ici en France dans un pays islamique, et que par déduction logique, Chirac serait le prince des croyants ! Puisque un homme qui fait respecter huit à neuf lois sur dix, doit être considéré comme non seulement un pieux musulman, mais surtout comme un exemple pour tous les musulmans du monde, car n'oublions pas nous sommes en 2005 ! C'est donc un très, très bon résultat !

80 à 90 % ce qui veut dire que l'Etat français applique huit à neuf lois de la charia !

Tenir de tels propos veut non seulement dire que l'on prend les musulmans pour des crétins, mais bien plus que ça, que l'on les méprise !

Ainsi, on a pu entendre que : « ***La loi islamique n'interdit pas en revanche à un musulman de vivre dans un Etat laïque. Il est même tenu de respecter les lois de cet Etat, et de s'y comporter en citoyen exemplaire ; pour autant, bien entendu, que celui-ci ne lui impose pas de renier les principes de sa foi. Le droit à la liberté d'expression religieuse est inscrit dans notre Constitution helvétique et dans la Déclaration des droits de l'homme***[19] (art. 18) ».

(Propos tenus par Hani Ramadan)

Ou encore : « ***En réalité après état des lieux peu de choses en occident contredisent ma charia ce n'est pas parce qu'une constitution est laïque qu'elle est en désaccord avec l'islam il y a généralement de 80 à 90 % d'acquis pour un musulman***[20] »

(Propos tenus par son frère Tariq)

« ***On peut vivre ici en accord avec Dieu*** ! » s'était exclamé un philosophe prénommé Tariq Ramadan, dans un entretien accordé à un quotidien[21]. La question était : « ***l'Islam peut-il accepter le cadre d'une société laïque et moderne*** ? ». La réponse fut : « ***oui, on peut vivre ici en accord avec Dieu*** ». Ainsi, pour ces « savants » il est parfaitement licite de vivre en France et d'être un bon musulman. Comme je l'ai déjà dit, tous les organes officiels ou semi-officiels, parlent d'une seule et même voix et sont unanimes à dire oui à l'intégration. Il est bien évident que si ces « savants » tiennent de tels propos, ils sont bien sûr censés savoir de quoi ils parlent…Du moins je l'espère ! Ils ont donc étudié le Coran cela afin d'être en harmonie avec la parole du Tout puissant, sans quoi la colère divine pourrait bien s'abattre sur eux et cela ne serait que justice.

Le plus grave étant qu'ils ont commis le crime de la mécréance, pourquoi mécréance ? Mécréance parce qu'ils ont comme je l'ai déjà dit, désavoué Allah et son Messager en disant « OUI » là où Allah a dit « NON ». Et cela non pas par ignorance, mais bien en connaissance de cause. Ainsi, ils provoquent (par ce désaveu) une rupture entre la foi et la mécréance[22]. Et si, des millions de musulmans et musulmanes en France et contrairement à eux, sincères, dans leur foi, sincères à l'égard de Dieu et de son Messager, ont du mal à pratiquer leur religion et sont donc contraints par la force des choses, à outrepasser certaines obligations divines et pas des moindres, comme pour la question du hijab, cela est en partie à cause d'eux[23].

Puisque ce sont eux qui leur racontent toutes sortes de balivernes afin de maintenir les musulman(e)s dans l'inertie et donc dans la transgression.

Tout ce que subissent et subiront les musulmans et musulmanes en France, ils en sont en partie responsables, de même qu'ils sont en partie responsables de ce que subissent les musulmans et

[19] Hani Ramadan « articles sur la barbarie » page 52.
[20] Le « Nouvel observateur » en date du 4/10 juillet 2002.
[21] Le quotidien « La croix l'événement » en date du 18 novembre 1995.
[22] En effet le fait de contredire Dieu de façon parfaitement délibérée cela fait de la personne un mécréant ou un apostat. Et c'est exactement ce qui se passe avec les leaders des musulmans de France, ils se sont permis de contredire le coran d'induire les musulmans en erreur et de les pousser à l'apostasie.
[23] Metmati Mâamar « Hijab à qui la faute ? » Editions la Lanterne.

musulmanes à travers le monde, cela à chaque fois que la France leur Seigneur et maître, participera à l'agression contre des musulmans, puisque c'est aussi avec l'argent des intégrés qu'on tue, torture, viole, emprisonne, les musulman(e) s.

Nul dirigeant soucieux du respect des lois divines et habité par une crainte de Dieu, ne laissera impuni le crime commis par ces « leaders » qui est d'avoir fait allégeance au gouvernement français et cela après avoir fait la profession de foi. En théologie cella s'appel de l'apostasie. Cette allégeance qui a eu pour conséquence directe, d'alimenter un gouvernement mécréant qui a versé, qui verse, et qui continuera à verser le sang de nos frères et sœurs à travers le monde.

Un gouvernement qui combat avec acharnement l'islam et les musulmans.

Ils ont dit oui à l'intégration, comme ils ont dit oui à Sarko, et comme dirait oui un béni-oui-oui. Je disais précédemment que ce oui a fait l'unanimité et que cela représentait pour moi un indice troublant.

En effet, s'il y a unanimité c'est simplement parce que leurs intérêts sont identiques, intérêts identiques donc réponses identiques. Alors que leur propre savant, logé à la même enseigne a dit : « ***En octroyant à un individu ou à un groupe de personnes le pouvoir de légiférer puis de se soumettre complètement à leurs lois, qui dictent le licite et l'illicite, qui organisent la vie des gens en leur traçant la voie qu'ils doivent suivre et cela contrairement au jugement d'Allah, on se rend coupable du grand polythéisme***[24] ». On pourra aussi lire ce qui suit dans le livre intitulé « ***Recueil de fatwa*** » aux éditions Tawhid, on en tirera les conclusions ensuite.

FATWA N°1

Question :

Je prie nos honorables savants de nous éclairer « avec toute notre reconnaissance » sur le séjour du musulman en terre d'impiété. Je souhaiterais obtenir une réponse quelque peu détaillée, étayée par des arguments légaux puisés dans le saint Livre et la Sunna du prophète ainsi que les propos des honorables hommes de science. En effet, je réside actuellement à Bruxelles et je souhaite connaître les dispositions de la sharî'a à ce sujet.

Réponse :

Le séjour des musulmans hors de la terre d'Islam a été l'objet de nombreux et longs discours. Nous avons entendu des positions caractérisées par leur sévérité absolue, vu qu'elles exigent absolument de tout musulman vivant dans un pays non musulman de quitter sur le champ, s'appuyant en cela sur un hadîth rapporté à ce propos, évoquant le rejet de quiconque vit au sein des polythéistes, et sur le sens duquel nous reviendrons ainsi que sur son degré d'authenticité. Ces doctrines ont été source de désarroi pour de nombreux musulmans.

Voici, en détail, notre position à ce sujet.

Nous disons qu'il n'est pas licite pour un musulman de vivre parmi les non-musulmans et sans son identité musulmane, sauf s'il s'agit de quelqu'un qui n'a pas d'autre solution. Cela est motivé par la possibilité ou l'impossibilité pour le musulman de préserver sa religion ainsi que ceux dont il a la responsabilité, à savoir sa famille et ses enfants. S'il se retrouve dans un environnement où il craint pour sa religion, pour lui-même et pour sa famille, il est de son devoir d'émigrer vers un autre environnement qui lui en garantisse la préservation, et lui est interdit de demeurer dans un environnement où il craint la corruption pour sa religion ou le danger pour lui-même.
Dieu le Très-Haut dit :

« Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les anges enlèveront leurs âmes en disant : (Où en étiez-vous [à propos de votre religion] ?) (Nous étions impuissants sur terre), ***diront-ils. Alors les anges diront :*** (La Terre de Dieu n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?) ***Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! A l'exception des impuissants : hommes,***

[24] « Le véritable Monothéisme ». Dr Youssouf Al-Kardawi

femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie. À ceux-là, il se peut que Dieu accorde le pardon. Dieu est Clément et Magnanime. (Et quiconque émigre dans le sentier de Dieu trouvera sur terre maints refuges et abondance). **»** Coran 4/97-100 (pages 56/57*)*

Quant au Hadîth auquel s'attachent les rigoristes, il s'agit de celui de Jarîr ibn 'Abd Allah al-Bajalî qui dit :

« ***Le Prophète*** (…) ***a envoyé une section à Khathâm. Certains, parmi cette tribu, se sont prosternés pour y chercher protection*** (ce sont des musulmans qui vivaient parmi leur peuple idolâtre). ***Ils ont été néanmoins tués. Lorsque le Prophète en fut informé, il décréta qu'ils étaient à moitié fous en disant*** : « ***Je renie tout musulman qui séjourne parmi les associateurs.*** « ***Lorsqu'on lui demanda*** : « ***Ô Envoyé de Dieu, pourquoi ?*** » « ***Leurs feux ne se distinguent pas l'un de l'autre*** », ***répondit-il.*** » (Pages 58/59)

Quelle conclusion pouvons nous tirer de ce discours ?

Il faut savoir que c'est Tarik Ramadan qui a préfacé ce livre. De ce fait, il semblerait ou bien qu'il n'a pas lu le livre qu'il a préfacé, ou bien, et c'est l'hypothèse la plus logique, qu'il se contrefiche royalement des fatwas de ces savants ! Puisque, lui, tout comme l'éditeur[25] et leurs acolytes, c'est-à-dire et entre autres, l'U.O.I.F. , affirment clairement, qu'il est permis, bien plus, qu'un bon musulman doit s'intégrer et doit être un modèle d'intégration ! Alors que comme nous venons de le lire, leurs savants disent parfaitement le contraire, savants que je rejoins complètement, alors c'est quoi ce micmac encore !

« ***Le Prophète*** (…) ***a envoyé une section à Khathâm. Certains, parmi cette tribu, se sont prosternés pour y chercher protection*** (***ce sont des musulmans qui vivaient parmi leur peuple idolâtre***). ***Ils ont été néanmoins tués. Lorsque le Prophète en fut informé, il décréta qu'ils étaient à moitié fous en disant*** : «***Je renie tout musulman qui séjourne parmi les associateurs***. « ***Lorsqu'on lui demanda*** : « ***Ô Envoyé de Dieu, pourquoi*** ? » « ***Leurs feux ne se distinguent pas l'un de l'autre*** », ***répondit-il.*** » (Pages 58/59)

Evidemment ! Le discours de l'hypocrite est plein de contradictions et d'incohérences, il n'a ni queue ni tête, mais il a un ventre et quel ventre !

J'avoue qu'en ce qui les concerne, pas grand-chose ne m'étonnera, mais j'avoue aussi que lorsque j'ai appris que certains d'entre eux, se sont rendus à plusieurs reprises dans des loges francs maçonnes, pour… Parler d'islam ! J'avoue que là j'ai été quelque peu surpris ! (Voir le site la Lanterne)

Ils ont trahi l'alliance qu'ils avaient conclue avec Allah, ils devront répondre de cette trahison.

Ils ont dit **OUI** afin de ne pas compromettre leur piètre carrière de représentants ou de futurs (pourquoi pas) représentants des « musulmans » de France, le « **NON** » aurait sans aucun doute compromis leurs chances de s'asseoir un jour sur le fauteuil, ou plutôt le tabouret. Le fauteuil étant réservé aux hommes et femmes d'une certaine stature. De la stature eux, ils n'en n'ont pas !

Leurs discours le plus souvent, on ne le retient que le temps d'aller aux toilettes !

Comment, pourrait-il y avoir un islam en, ou de France, lorsque l'on sait que pour avoir répété un seul verset, l'imam de Vénissieux (Rhône) Abdelkader Bouziane a été mis en examen pour je cite ; « ***provocation à commettre l'infraction d'atteinte volontaire à l'intégrité d'une personne*** » puis a été expulsé vers l'Algérie ! Et pour ne rien changer à la fourberie des « représentants des musulmans » de France, puisqu'il parait qu'il le fut sur la demande de l'U.O.I.F. !

Comment peut-on alors, encore parler d'islam en France !

[25] Il s'agit des éditions Tawhid dans la ville de Lyon.

Où est passée la dignité si chère aux musulmans lorsque l'on entend Hani Ramadan dire : « ***Il me semblait que ce genre d'attitude*** (c'est-à-dire le mécontentement du gouvernement) ***ne pouvait pas se produire, étant donné que dans mes discours et mes actes, j'ai toujours défendu l'idée d'une intégration des musulmans dans la société française*** » (comme le veut non pas Allah mais Pasqua et maintenant Sarkozy). Il est bien évident qu'un musulman qui dirait « non » serait vite diabolisé et mis en quarantaine.

Ils ne font donc que dire, ou plutôt répéter, ce que l'ennemi d'Allah leur demande. De véritables marionnettes. Il est évident aussi que si ces « savants » vont à l'encontre des intérêts de la société païenne, ils risquent, au mieux, de voir leurs photos et propos disparaître des magazines qui font leur piteuse gloire, au pire, de se faire « soulever » au petit matin par l'anti-terrorisme, alors évidemment à bien y réfléchir…! Il n'est donc pas du tout étonnant que ces « savants » n'aient jamais été inquiété par les autorités (mécréantes) françaises. Cela est d'autant plus troublant lorsque l'on sait que ces mêmes autorités ont interpellé et incarcéré un grand nombre de prétendus « terroristes », alors que tout le monde sait que ces musulmans (en majorité) n'étaient pas plus terroristes que le fleuriste du coin[26].

Les procédures (en matière de « terrorisme islamiste ») de la 14ème section, dépendent non pas de la justice, mais bel et bien de la politique. Politique en cette matière non pas anti-terroriste, mais anti-musulman[27]…Que dis-je ! Anti-islamistes ! C'est-à-dire anti-celles et ceux qui pensent que l'islam ne doit pas se cantonner aux mosquées et au port de la barbe, mais qu'il doit selon les lois coraniques et prophétiques, gouverner. Idée bien évidemment, qui ne peut pas plaire à tout le monde.

Et les « musulmans » qui ne sont pas inquiétés sont des « musulmans » ayant fait allégeance à la république française. Saida Kada n'a-t-elle pas déclaré je cite « ***Faut-il que nous soyons sans cesse obligés de prouver notre allégeance à la république***[28] ? » (L'hebdomadaire « le Point » en date du 16 mai 2003).

Mais eux (« les frères savants ») n'ont jamais été inquiétés, cela est pour le moins très révélateur, et démontre fort bien je pense, combien ils sont inexistants, j'entends dans le domaine de l'opposition que tout musulman et musulmane doit avoir et cultiver à l'égard des ennemis d'Allah et donc, de tout mécréant et mécréante, hypocrites des deux sexes et autres antagonistes.

Ils veulent se donner bonne conscience en menant des combats lilliputiens, tantôt ils attaquent tel maire parce qu'il a tenu tel propos jugé islamophobe, tantôt tel journal pour tel article, tantôt papa parce que papa n'est pas un bon musulman, tantôt le concierge, tantôt le facteur, et je ne sais qui et quoi d'autre encore ! En général, leurs « combats » ne durent que le temps d'un article, et hop on se cherche un autre « ennemi ». Mais soyons sérieux, à qui doit-on imputer la mort des millions de musulmans, la décadence de l'islam, la loi sur le voile, etc. etc. ? Sûrement pas au maire, au facteur ou au concierge ! Mais bel et bien à celles et ceux, qui tout en se prétendant musulmans, combattent l'islam et les musulmans ce par le soutien qu'ils apportent aux autorités mécréantes. Leurs calomnies répétées, et la haine qu'ils ont à l'égard de tous ceux et celles qui essayent d'agir.

Vantant certes à longueur de journée les mérites et les bienfaits de l'islam, de la charia, alors qu'ils ne font strictement rien pour qu'elle soit en vigueur, bien au contraire, ils sont les fervents défenseurs de

[26] A lire « **Comme dans un film** » Metmati Maamar édition la Lanterne.

[27] Contrairement à ce que l'on veut vous faire croire, les opérations dites anti-terrorisme ne visaient pas seulement de vrais « terroristes » elles visaient aussi et surtout les sympathisants de la cause. Le but de ces opérations étant d'effrayer la communauté musulmane et de lui lancer un avertissement bien clair « tenez-vous à carreau sinon… » A carreau cela ne veut pas dire ne pas commettre d'infractions, mais se tenir à l'écart de tout mouvement et personnes politiques et ce même dans le cadre légal puisque l'amalgame était de mise. Pour plus d'informations à lire « *Comme dans un film* » Metmati Mâamar édition la Lanterne.

[28] Présidente de l'association « femmes françaises et musulmanes engagées » Coauteur de « l'une voilée et l'autre pas » Albin Michel. Vendu entre autres sur le site oumma et les librairies dites islamiques les mêmes qui boycottent les éditions la Lanterne.

l'intégration et de je ne sais encore quelles autres hérésies[29]. D'ailleurs, je vous invite à vérifier de vous-même les livres qu'ils éditent et vendent, et vous vous rendrez vite compte qu'ils sont plein de contradictions et qu'aucun de leurs livres n'évoque les sujets que nous autres musulmans sincères considérons comme prioritaires et actuels, hasard ou complot !

Il n'est donc pas du tout étonnant de lire par exemple, je cite ; « ***En vingt ans, nous espérons acquérir 11 millions d'euros de patrimoine***[30] » Déclarait un responsable de l'U.O.I.F. (union des organisations islamiques de France).

L'islam ça rapporte ! N'oublions pas les six millions de francs en petites coupures, découverts au domicile du trésorier de la « mosquée » al-Darwa (Paris 19ème).

L'existence de l'U.O.I.F. remonte à environ deux décennies, et ils (les dirigeants) prévoient encore deux autres décennies, ce qui fait approximativement quarante années, et tout ça pour quel résultat ? Pour ont-ils dit je cite « ***En vingt ans, nous espérons acquérir 11 millions d'euros de patrimoine*** » C'est bien, mais depuis vingt ans quel progrès, quel bénéfice, quel résultat pour l'islam et les musulmans !!! Les musulmans sont et demeurent les premiers perdants, on vous vole, manipule, utilise, et combien de temps encore allez vous rester les bras croisés ?

Réveillez-vous mes frères !

Lorsque l'on a vu des « musulmans » et « musulmanes » applaudir le ministre de l'intérieur français Sarkozy lors du rassemblement du Bourget organisé par l'U.O.I.F., il y a de quoi se gratter la tête. Des « musulmans » applaudissant l'ennemi d'Allah, on ne doit plus être très loin de la fin du monde. Alors qu'Allah dit : « ***En vérité, Il n'aime pas les infidèles*** ». (30-45) « ***Allah a maudit les infidèles et leur a préparé une fournaise*** » (33-64). Il semble que les « musulman(e) s » ne partagent pas du tout la position de Celui qu'ils prétendent adorer ! Bien au contraire, ils le contredisent ouvertement, ils applaudissent l'ennemi d'Allah.

J'aimerais dire, sinon rappeler, que tout ministre qu'il est, cela ne fait de lui, ni un ami de Dieu, ni un ami de son Prophète.

De plus, leur seule revendication ce jour-là fut, que les sœurs puissent porter le voile sur la photo d'identité. Vivre et mourir sous l'autorité des mécréants, ne pas payer la zakat, user de stratagèmes pour pouvoir faire la prière en son temps, travailler et fortifier l'économie d'un État mécréant et colonisateur, lois divines bafouées, frères et sœurs massacrés de part le monde, « mosquées » sous contrôle de l'Etat païen, frères torturés et emprisonnés non loin de chez eux, vivre au cœur de la perversion et de la corruption, et combien de frères sont dans la détresse non pas uniquement en Palestine ou en Égypte, mais à deux rues de chez eux, dans les prisons françaises ! Tout cela n'a, il faut le croire, pas d'importance, ce qui est important c'est de pouvoir porter le voile sur la photo de la carte d'identité de la république française ! Il y a en effet de quoi devenir fou !

À travers cette revendication, nous avons la preuve qui s'agit d'une pratique individualiste, tant que pour moi ça va, le reste je m'en fous ! Or ce « raisonnement » n'a rien à voir avec l'islam.

---

[29] En effet, on ne cesse d'entendre et de lire des livres en tout genre faisant l'apologie des lois divines, des bienfaits du respect de ces lois et de la morale de l'islam, alors que ces beaux parleurs ne font rien pour respecter et faire respecter ces mêmes lois bien au contraire. Ils n'ont nulle envie, et davantage, nul besoin de ces lois puisqu'ils sont les fervents partisans comme je l'ai dit, de l'intégration et donc se satisfont des lois de la république française. On peut constater qu'ils sont là à débattre de tel ou tel autre sujet comme celui de la polygamie, alors que la polygamie est interdite en France. Alors à quoi bon dire par exemple « que la polygamie est l'exception et non la norme » etc. Tout cela n'est qu'hypocrisie. Ces livres n'ont pour but que d'enrichir les éditeurs et bien sûr satisfaire l'Etat français. Quant à l'islam, il reste plus que jamais le dernier de leurs soucis, seul et abandonné tel un arbre fruitier vers lequel on court pour cueillir ses fruits que l'on mange égoïstement et laisse derrière soit. Il est indéniable que leur « programme » se résume seulement et uniquement à parler, écrire et pour les plus crapuleux d'entre eux à se remplir les poches. Voilà à quoi se résume leur présence et leur avenir. Ils ne sont nullement disposés à consentir à œuvrer, et moins encore, à se sacrifier pour que l'islam soit non pas dominé, comme il l'est aujourd'hui, mais dominateur au-dessus et non en dessous de tout, y compris de la loi française. Nul nés au dessus de Dieu et de son prophète.

[30] « L'express » en date du 21/11/2002.

« ***Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'il mérite*** »
(22/78)

Ainsi, et pour conclure, toute personne sincère s'apercevra de la supercherie et comprendra vite que l'on a affaire à des arrivistes, à de véritables mystificateurs à la solde d'autres mystificateurs lesquels n'hésitent pas à troquer la parole divine contre une notoriété qui risque fort de conduire leurs âmes déjà bien corrompues, dans les flammes de l'enfer. Alors quand Hani Ramadan dit : « ***La loi islamique n'interdit pas en revanche à un musulman de vivre dans un Etat laïque. Il est même tenu de respecter les lois de cet Etat, et de s'y comporter en citoyen exemplaire ; pour autant, bien entendu, que celui-ci ne lui impose pas de renier les principes de sa foi*** ».

En décomposant ces propos cela donne : « ***La loi islamique n'interdit pas en revanche à un musulman de vivre dans un Etat laïque***… » Alors que bien au contraire la loi divine interdit formellement à un musulman(e) de vivre dans tout État qu'il soit laïque ou non, dès lors qu'il n'applique pas les lois divines.

« ***Il est même tenu de respecter les lois de cet Etat***… » Faux ! La seule loi que le musulman doit respecter est la loi d'Allah, toutes les autres lois doivent être rejetées (quand je dis « rejet » il est bien évident que la situation actuelle nous impose un grand nombre d'entorses à la loi et à la morale islamiques, l'essentiel est que cela soit fait à contrecœur.

« ***Pour autant, bien entendu, que celui-ci ne lui impose pas de renier les principes de sa foi***… » Alors que se soumettre à d'autres lois que celles d'Allah entraîne automatiquement l'abandon de sa foi au sens juridique et moral. En effet, il n'est pas nécessaire que l'État nous dise verbalement de renier sa foi puisqu'on le fait de nous-même, de notre plein gré.

Mais peut-être que Mr. Hani a oublié que l'on n'est plus au moyen âge, et donc, que l'on n'est plus persécuté pour sa foi, pourvu que cette dernière ne se manifeste pas par les actes. Or, il ne peut exister de foi sans actes … Du moins je crois… Sauf bien sûr en France où dans tout autre territoire païen où vivent des « musulmans » qui n'ont de pratique religieuse que du bout des lèvres. Cela n'est pas une critique mais une vérité, d'ailleurs, et je me compte parmi ces gens, à la seule différence que moi, et je pense bien d'autres, qui rejetons du cœur cette situation et faisons ce que l'on peut pour en sortir « ***Mais ceux qui ouvrent délibérément leurs cœurs à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtiment terrible*** ». (16/106)

Contrairement à tant d'autres (la majorité) qui se complaisent dans cette transgression et incitent (par le moyen de l'intégration) les autres à les imiter.

En définitive, les propos d'Hani Ramadan et de ses semblables, sont graves et fortement imprégnés d'hérésie. Comment peut-on laisser ces gens contredire ouvertement le Créateur, Son Messager, et toutes celles et ceux qui depuis l'avènement de l'islam, ont eu à souffrir dans leur chaire et leur vie, pour le triomphe de cette religion qui s'appelle l'ISLAM !

Ils parleront bien sûr d'interprétation, d'explication, de traduction, de « contextualisation », etc. etc. mais ils savent très bien qui ils sont, et pourquoi ils tournent le dos à nombre de vérités coraniques.

Passons à présent à la lecture coranique laquelle va nous démontrer sans le moindre équivoque, que ces « savants » de la fin des temps, partisans de l'intégration, ne sont que des imposteurs.

REFUTATION PAR L'ARGUMENTATION CORANIQUE

« ***Mais ils suivirent l'ordre de Pharaon, bien que l'ordre de Pharaon n'avait rien de sensé*** ». (Coran 11-97) On peut assimiler cet « ordre » à l'ordre de tout chef d'Etat qui gouverne selon son inspiration et non selon la loi divine. Ainsi nous autres « musulmans » obéissons à l'ordre de « Pharaon », bien que l'ordre de « Pharaon » n'à rien de sensé puisqu'il va à l'encontre des lois divines et prophétiques.

« ***O les croyants ! Si vous obéissez à ceux qui ne croient pas, ils vous feront retourner en arrière et vous deviendrez perdants*** ».
(3-149)
Et jusqu'à preuve du contraire, le gouvernement français n'est pas un gouvernement islamique, par conséquent il ne peut être croyant.

« ***Non ! … Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement*** (à ta sentence) » (4-65)
A la lecture de ce verset, nous constatons fort bien me semble-t-il, que nul ne sera croyant tant qu'il ne se soumet au verdict de la justice du Prophète donc à la loi islamique.

« ***Et n'obéis donc pas aux infidèles et avec ceci (le Coran) lutte contre eux vigoureusement*** ». (25-52)

« ***N'obéis pas aux infidèles et aux hypocrites*** ». (33-48)

« ***Si seulement il existait dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisent la corruption sur terre*** ». (11-116)
Il est dit « **sur terre** », ainsi apprend-t-on, que la justice divine s'exerce non pas comme certains hypocrites et ignorants le disent, au niveau national, moins encore familial, mais mondial. Et si Allah nous ordonne d'interdire la corruption sur terre, ce n'est pas pour y vivre et moins encore pour l'alimenter comme on le fait tous les jours en s'intégrant !

« ***N'obéissez pas à l'ordre des outranciers qui sèment le désordre sur la terre et n'améliorent rien*** ». (26-151&152)
« ***Ô Prophète ! Crains Allah et n'obéis pas aux infidèles et aux hypocrites*** ». (33-1) Cet ordre est bien sûr aussi valable pour le reste des Musulman(e) s.

« ***Et n'obéis pas à celui dont nous avons rendu le cœur inattentif à notre rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier*** ». (18-28)

« ***Et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas*** ».
(45-18)
« ***Suivez ce qui a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que lui. Mais vous vous souvenez peu*** ». (7-3)

« ***Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier (donc à plus forte raison se soumettre) aux mécréants. Comme est mauvais certes, ce que leurs âmes ont préparé pour eux-mêmes, De sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah et c'est dans le supplice qu'ils s'éterniseront*** » (5-80)

Si Allah condamne sévèrement le fait de s'allier aux mécréants qu'en est-il alors quand on leur obéit au doigt et à l'œil !

« ***O les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants, voudriez-vous donner à ALLAH une preuve contre vous*** ? ». (4-144)

« ***Et n'obéis ni au pécheur parmi eux, ni au grand mécréant*** ». (76-24)

« ***Et ne vous penchez pas vers les injustes, sinon le feu vous atteindra*** ». (11-113)

« ***Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs*** ». (6-121)

« ***Ne sois donc jamais un soutien pour les infidèles*** ». (28-86) à plus forte raison, un sujet !

« ***O Prophète lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude avec eux*** ». (9-73) Allah nous demande de lutter, et non de vivre avec les mécréants !

« ***O Prophète mène la lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude à leur égard leur refuge est l'Enfer*** ». (60-9)

« ***Ou bien auraient-ils des associés qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises*** ». (42-21)

« ***Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, voilà les mécréants*** ». (5-49)

« ***Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux là sont les injustes*** ». (5-45)

« ***Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux là sont les pervers*** ». (5-47)

Ainsi est mentionnée l'importance d'appliquer et de faire appliquer les lois divines, et si l'on se contente d'autres lois aux dépens de celles d'Allah on est exactement à l'identique de ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre.

« ***Combattez ceux qui ne croient pas en dieu et au jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah a interdit*** ». (9 ; 29)

« ***Votre prière est exaucée. Restez tous deux sur le chemin droit et ne suivez point le sentier de ceux qui ne savent pas*** ». (10-89)

« ***Puis nous t'avons mis sur la voie de l'ordre (une religion claire et parfaite). Suis-la donc et ne suis pas les passions et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé*** ». (5-49)

« ***O vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés… Ceux-là sont injustes*** ». (9-23)

Si Allah nous dit de ne pas prendre nos propres père ou frère pour alliés s'ils sont mécréants, ce n'est pas pour, prendre pour alliés des mécréants, à plus forte raison d'accepter d'être leurs sujets.

« ***Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prends pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes*** ». (5-51)

« ***Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs*** ». (6-121)

« ***Ils sont ceux qui se repentent, qui adorent, qui louent, qui parcourent la terre (ou qui jeûnent), qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah … Et fais bonne annonce aux croyants*** ».(9-112)

« ***Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés*** ». (9-29)

« ***Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturer-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux*** ». (9-25)

« ***Voilà les Aad. Ils avaient nié les signes*** (enseignements) ***de leur Seigneur, désobéi à Ses Messagers et suivi le commandement de tout tyran entêté*** ». (11-59)

« ***Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, il aurait été tranché entre eux. Les injustes auront certes un châtiment douloureux*** ». (42-21)

« ***Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis, ceux qui s'opposent à Allah et son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu*** ». (58-22)

❖

Comment alors après lecture de ces versets lesquels convergent tous sans exception dans le même sens, certains prétendus théologiens se permettent-ils de dire :

« ***Oui, on peut vivre ici*** (en France) ***en accord avec Dieu*** ». (Tariq Ramadan)

« ***La loi islamique n'interdit pas en revanche à un musulman de vivre dans un Etat laïque. Il est même tenu de respecter les lois de cet Etat*** ». (Hani Ramadan)

Ces propos sont purement et simplement mensongers, car non seulement on ne peut pas vivre dans un Etat non islamique c'est-à-dire qui ne met pas en vigueur les lois divines, mais bien plus, le Créateur nous ordonne de combattre tout Etat non islamique. Il faut savoir que le monde se divise en trois parties, à savoir, les musulmans, les gens du Livre, et les mécréants, cela peu importe qu'ils soient de droite, de gauche, athées ou païens, Arabes ou Grecs.

Il faut aussi savoir que pour être considéré comme musulman(e) ou plus exactement, pour obtenir le statut de musulman il faut : **1**) faire profession de foi, **2**) accomplir la prière, et **3**) verser la zakat et c'est seulement et uniquement après que notre sang et nos biens sont sacrés. Le Prophète ayant dit : « ***Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, qu'ils payent la Zakat et s'acquittent de la prière, s'ils le font leur vie et leurs biens seront sacrés***[31] ». On peut néanmoins perdre ce statut par le fait par exemple d'aider des mécréants à combattre des musulmans, de délaisser la constitution divine pour celle des mécréants on devient par cette démarche l'un des leurs. Puis la deuxième partie est celle des gens du Livre c'est-à-dire juifs et chrétiens « ***Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés*** ». (9 ; 29) Enfin la troisième partie regroupe les mécréants, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont ni musulmans, ni gens du Livre. Ceux-là sont à combattre sans aucun discernement.

« ***O Prophète mène lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude avec eux*** ». (9-73)

« ***O Prophète mène lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude à leur égard leur refuge est l'Enfer*** ». (60-9)

« ***Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis, ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu*** ». (58-22)

Ainsi et pour finir, ceux et celles parmi les « nôtres » qui prônent l'intégration, ne font en réalité que prôner l'apostasie. En effet, dès lors qu'un musulman(e) se soumet de son propre gré à une autorité non islamique de surcroît, quand il s'y complaît, il tombe dans la mécréance.

« ***Mais ceux qui ouvrent délibérément leurs cœurs à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtiment terrible*** ». (16-106)

Cependant, et comme nous avons pu le constater nombre de fois, nous savons qui sont ces gens qui ne cessent de dire et écrire ces hérésies. Viendra le jour où ils devront s'expliquer !

[31] Sentence prophétique rapportée par le sahih de Boukhari & Mouslim.

REFUTATION PAR L'ARGUMENTATION HISTORIQUE

Nous allons à travers les différents récits historiques qui vont suivre, prendre une fois de plus connaissance que l'intégration revendiquée par un certain nombre de « savants » est illicite et contraire à la loi islamique.

« *Khalid y arriva à l'aurore, se jeta immédiatement dans la ville et massacra les ennemis. Lorsque le jour fut levé, il y avait tant de morts, à l'intérieur de la forteresse et au-dehors, que le sang coulait comme un fleuve. Il se trouvait dans la forteresse deux hommes des Beni Namir, l'un nommé Labid, fils de Djerir, l'autre Abdou'l Ozza, fils d'Abou Rouhm, qui étaient allés à Médine et avaient fait profession de foi Musulmane entre les mains d'Abou Bakr. Ils avaient reçu de lui des lettres constatant leur qualité de Musulman, afin de pouvoir les produire partout où ils rencontraient des Musulmans, pour ne point être inquiétés. Or ces deux hommes étant dans la forteresse susdite, montrèrent les lettres d'Abou Bakr qu'ils avaient sur eux, en déclarant qu'ils étaient Musulmans. Mais personne, à cause de l'obscurité, ne pu lire ces écrits. A tous les Musulmans qui survenaient, ils déclaraient qu'ils étaient croyants. Lorsqu'on rapporta à Khalid qu'il avait dans la forteresse, un homme qui faisait cette bruyante démonstration et que cet homme avait un compagnon (qui faisait la même déclaration), il dit : »frappez-les ; s'ils sont Musulmans, qu'avaient-ils à faire au milieu des incrédules ? » Ils furent tués tous les deux. Son fils vint à Médine et porta plainte auprès d'Abou Bakr, contre Khalid, en disant : »il a tué mon père, qui avait fait profession de foi entre tes mains et qui possédait ta déclaration écrite. Omar, fils de Khattab, laissa libre cours devant Abou Bakr, à ces accusations contre Khalid ; il disait « n'était-ce pas assez qu'il eût tué Malik, fils de Nowaïra, qui était Musulman ? Voilà qu'il a fait encore mourir deux autres Musulmans! Abou Bakr lui répliqua : « **qu'avaient-ils à faire au milieu des incrédules ? C'était leur faute**[32] ! »

« ***Un jour, un homme portant une croix autour du cou se présenta devant l'Envoyé de Dieu, quand Mohamed le vit, il récita le verset suivant*** : « ***Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines pour Dieu en dehors de Dieu*** ». ***C'est alors que l'homme contesta, alors le Prophète lui dit :*** « ***ô que si, ils leur ont interdit ce qui était licite et leur ont rendu licite ce qui était interdit et il les ont suivis dans cette voie, c'est cela leur adoration pour eux*** ! ».

No'mân compagnon du Prophète prit la parole : « ***Nous étions des hommes vivant dans l'erreur. Alors Dieu eut pitié de nous et nous envoya un Prophète qui était de notre race, de la partie la plus noble de notre pays et ce Prophète nous a conduit des ténèbres du paganisme vers la lumière de la vraie***

[32] Tabari « Les quatre premiers Califes « éditions Sindbad

religion. Maintenant il est mort ; mais en mourant il nous a recommandé de faire la guerre à tous ceux qui, sur toute la terre, ne sont pas de notre religion : ils doivent l'adopter, ou consentir à payer tribut, ou nous résister par les armes. Nous venons donc à toi pour te faire cette déclaration. Si tu crois. En notre religion, nous te laisserons ton royaume. Si tu ne veux pas croire, paye tribut : mais si tu ne veux ni l'un ni l'autre, prépare-toi à la guerre[33] ».

Quelques batailles nous éclaireront sur les motivations de guerriers de l'islam.

Prise de Hîra
« Khalid dit : « ô lyas, choisis l'une de ces parties : accepte notre religion, ou paye un tribut, ou prépare-toi à la guerre ».
Prise d'Oballa
« Khalid adressa à Hormouz une lettre ainsi conçue « j'arrive, moi le général du vicaire de Dieu. Embrasse l'Islam ou paye le tribut ou prépare-toi à la guerre »
Prise d'Anbar
« Maintenant, croyez en Dieu et en son Prophète ou consentez à payer le tribut ou préparez-vous à la guerre ».
Bataille d'Ain et Tamr
« Khalid les réduisit tous en esclavage, s'empara de tous les biens et fit trancher la tête à tous ceux qu'il avait fait prisonniers. »
Prise de Doumat al Djandal
« Khalid prit d'assaut la forteresse, tua tous les hommes qu'elle renfermait, réduisit en captivité les femmes et les enfants ».
Bataille de Hacid de Khanafis et de Moudhayya'h
« Le lendemain, Khalid prit d'assaut la forteresse, tua tous les hommes qu'elle renfermait, réduisit en captivité les femmes et les enfants ».
Bataille de Firadh
« Les Musulmans firent un grand carnage et ceux qui ne furent pas tués, périrent par les flots ».
Invasion de la Syrie
« Les Musulmans les taillèrent en pièces et continuèrent le massacre depuis le lever jusqu'au coucher du soleil : cent vingt mille ennemis trouvèrent la mort ».
Bataille de Kaskar
« Les romains capitulèrent et payèrent le tribut ».
Prise de Kinnesrin
« Khalid refuse de leur accorder les conditions prévues par la loi islamique, il leur dit »si vous aviez demandé la paix avant de combattre, je vous l'aurais accordé. Il fit tuer la garnison et s'empara du butin »

Bataille de Qadisiya[34]

« On appelle aussi cette nuit la nuit du grondement à cause du bruit produit par le choc des combattants qui luttèrent corps à corps et à cause des cris qu'ils poussèrent ».

Malheureusement, de la nuit du grondement, on est passé à la nuit du ronflement… !

Le Prophète ayant dit : « ***Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, qu'ils payent la Zakat et s'acquittent de la prière, s'ils le font leur vie et leurs biens seront sacrés***[35] ».

Il ne fait pas le moindre doute que conformément au Coran et à la tradition prophétique, la motivation de ces guerriers était non pas comme certains veulent le faire croire, l'appât du butin, mais bien le respect scrupuleux de la loi divine. Même si certains combattants étaient (et seront) plus motivés par le butin que par le désir de plaire à Allah.

« *Et ils n'eurent que cette parole :* ***« Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les gens mécréants*** ». (3-147)

[33] Tabari « Les quatre premiers Califes » édition Sindbad page 143.
[34] Tabari « Les quatre premiers Califes » page 86 éditions Sindbad.
[35] Sentence prophétique rapportée par le sahih de Boukhari.

REFUTATION PAR LA PAROLE PROPHETIQUE

«Celui qui imite un peuple en fait partie[36]

Je pense que l'on peut sans exagérer, considérer que l'intégration est identique à l'assimilation. En effet, nous nous levons, mangeons, dormons avec les mécréants, vivons sous le même régime social, pénal et commercial, bénéficiant des mêmes assistances telles que les allocations, (surtout le R.M.I), l'aide au logement etc. Nous comptons avec les mêmes mois et les mêmes jours, chômons et travaillons les mêmes jours etc. etc. Nous sommes soumis au même régime fiscal, portons plainte dans leurs commissariats afin qu'un juge mécréant nous donne tort ou raison selon non pas le Coran, mais la loi française. Nous sommes donc logés à la même enseigne que le français et la française ou autres citoyens vivant en France, à la seule différence, que l'on se dit musulman, d'ailleurs tout comme ils se disent chrétiens !

A mon humble avis, nous ne sommes pas plus musulmans qu'ils ne sont chrétiens. Si l'on se doit de se distinguer des juifs et des chrétiens comme par exemple se teindre la barbe avec du henné conformément a un dit Prophétique. Ce n'est alors sûrement pas pour aller vivre sous la même enseigne non pas des juifs et des chrétiens gens du Livre, ce qui serait aussi grave mais bon… mais de païens et d'idolâtres avérés .

Il est à mon humble avis difficile de faire avaler à une personne même peu intelligente, mais sincère, que l'intégration est conforme à la loi de l'islam. Toute personne sincère et qui a la foi, j'entends par là, non pas une foi amovible, mais bien fixe,laquelle ne disparaît pas quand le danger s'annonce pour réapparaître quand il s'éloigne, rejettera cette idée de l'intégration qui fait de nous des apostats et des gens sans terre, ni lois.

«***Le prophète se leva au milieu des fidèles, il loua Dieu et lui rendit grâces puis il ajouta, à quoi donc songent les hommes qui stipulent des conditions qui ne figurent point dans le livre de Dieu,*** **toute stipulation qui ne figure pas dans le livre de Dieu est nulle**[37] »

« ***Pas d'obéissance à la créature, à la désobéissance au Créateur*** [38]»

Le Prophète a envoyé une section à Khathâm. Certains, parmi cette tribu, se sont prosternés pour y chercher protection (ce sont des musulmans qui vivaient parmi leur peuple idolâtre). Ils ont été néanmoins tués. Lorsque le prophète en fut informé, il décréta qu'ils étaient à moitié fous en disant : «***Je renie tout musulman qui séjourne parmi les associateurs***».

[36] Sentence prophétique rapportée par le Sunane d'Abou Daoud, le Mousnad d'Hamed ibn Hanbal,le sahih de Boukhari & le sahih de Mouslim .
[37] Sentence prophétique rapportée par le sahih de Boukhari tome 2 page 37.
[38] Sentence prophétique rapportée par Tabarani dans son grand recueil, ainsi que par le Mousnad d'Hamed ibn Hanbal.

Lorsqu'on lui demanda : «*O Envoyé de Dieu, pourquoi* ? » «***Leurs feux ne se distinguent pas l'un de l'autre***», répondit-il[39]

LES CONSEQUENCES

LE TEMOIGNAGE DE FOI

Les conséquences (dues à l'intégration) sont extrêmement nombreuses. De ce fait, on ne peut toutes les énumérer. Cependant, j'énumérerai quelques-unes d'entre elles lesquelles nous apprendront en tout cas pour ceux et celles qui l'ignorent, combien, cette intégration est non seulement interdite, mais aussi néfaste et dangereuse pour l'avenir de nous autres et des générations futures.

Nous savons que le premier pilier de l'islam est le témoignage de foi, c'est-à-dire le fait de prononcer la formule suivante «**Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité hormis Allah et je témoigne que Mohamed est envoyé d'Allah**».

Ainsi le musulman et la musulmane sont (en théorie) de purs monothéistes, et le fait d'associer quoi que ce soit à Allah et de quelques manières que ce soit entache notre croyance et peut compromettre sérieusement le salut de note âme. Puisque on le sait, toute forme de polythéisme est fortement condamnée.

Il faut savoir que l'association peut avoir différents visages et degrés. Celle que nous connaissons et qui est sans cesse dans le Coran est l'idolâtrie. Mais il existe une autre forme d'association qui a un rapport direct avec le fait de s'intégrer, il s'agit pour nous autres musulmans d'obéir à un humain de surcroît mécréant, donc ennemi de Dieu, lequel par son pouvoir nous interdit et nous autorise ce qui lui semble être juste, que cela porte sur des questions pénales, commerciales, civiles et autres. Le Dr Youssouf el Karadaoui, qui on le sait n'a rien d'un homme extrémiste a dit : **«En octroyant à un individu ou à un groupe de personne le pouvoir de légiférer puis de se soumettre complètent à leurs lois, qui dictent le licite, qui organisent la vie des gens en leur traçant la voie qu'ils doivent suivre et cela contrairement au jugement d'Allah, on se rend coupable du grand polythéisme.[40]**

[39] **«Recueil de fatwas»** édition Tawhid.
[40] Dr Youssouf al Qardawi **«Le véritable monothéisme»** page 57éditions Al Bouraq

Ainsi à travers ces propos on comprend fort bien que le fait d'obéir à un mortel lequel légifère dans ce qu'il croit être bon pour ses semblables, fait de nous des associateurs conformément à cette parole divine : **«Ou bien auraient-ils des associés** (à Allah) **qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises »**

Ainsi, le musulman censé être un pur monothéiste par le témoignage de foi «*Il n'y a de divinité qu'Allah*» se désavoue, pour tomber dans le polythéisme par le fait d'abandonner les lois divines pour celles d'un simple mortel et de surcroît mécréant avéré. Ainsi notre témoignage de foi est souillé par cette association. Qu'on le veuille ou pas cela est vrai. «**Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises?**» (42,21)

Il va de soi qu'en acceptant de s'intégrer on consent à abandonner les lois divines révélées par Allah pour celles d'un homme. On accepte donc d'obéir à un mécréant ennemi d'Allah tout en se prétendant musulman et donc soumis à Allah !

Pour ma part j'affirme que l'intégration est une hérésie et ceux et celles qui prônent cette hérésie sont donc des hérétiques.

2) LA PRIERE

«**O mon seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Salât ainsi qu'une partie de ma descendance ; exauce ma prière, ô mon seigneur !** »

«**Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions** »

La prière est on le sait une haute obligation, au point où, celui qui la délaisse encourt un châtiment divin. Et celui qui après avoir prié l'abandonne est considéré comme apostat, le châtiment de l'apostat étant je le rappelle la peine capitale. Même si Mr Tariq Ramadan a une fois de plus contredit Allah et son Prophète en «abrogeant» ce châtiment divin[41]. Tout comme il a désavoué son frangin Hani quand celui-ci avait vanté le châtiment de la lapidation.

Nous autres musulmans et musulmanes, éprouvons beaucoup de difficultés à accomplir les prières à l'heure, ou plutôt en son temps[42]. Alors nous sommes «contraints» de les regrouper à tel ou tel autre moment de la journée, souvent quand on rentre à la maison après une pénible journée de travail.

Nombreux sont ceux et celles qui ont interrogé tel ou tel autre «savant» sur la question. La réponse fut que **«Dieu te pardonnera parce que tu travailles et que tu ne peux faire autrement»** ce qui est parfaitement inexact.

En effet, le fait de ne pas pouvoir accomplir ses prières en leur temps, ne peut être justifié, et donc pardonné, parce que l'on travaille ! À l'époque du Prophète les musulmans travaillaient aussi, à la seule différence qu'à l'heure de la prière ils interrompaient leur travail pour accomplir cette obligation.

Cependant nous autres «musulmans» de France nous ne pouvons stopper le travail étant donné que nous travaillons pour un régime impie qui n'en a rien à fiche de la prière. Ainsi, le fait de ne pas pouvoir accomplir cette obligation et tant d'autres, n'est que la conséquence logique de notre présence ici en terre impie.

Ainsi, et pour résumer, l'impossibilité d'accomplir notre devoir comme Allah nous l'ordonne comme ne pas pouvoir accomplir la prière en son temps, n'est que la conséquence logique de notre présence ici en France. C'est exactement la même chose si l'on demandait à un maire ou à un policier français, d'aller

[41] A lire « Tarik Ramadan, un imposteur du 21ème siècle » édition la Lanterne.
[42] Effectivement, il s'agit non pas d'heure mais de temps.

faire son travail en Inde par exemple, et selon non pas la loi indou, mais française ! Il ne le pourrait évidemment pas ! On ne peut outrepasser une loi divine et imputer les conséquences à d'autres que soi !

Alors chacun de nous doit assumer ses responsabilités.

Et je tiens à dire que ce n'est pas parce que certains peuvent en raison de leurs horaires particuliers ou parce que l'on leur a aménagée une salle de prière sur leur lieu de travail comme chez Renault, qu'ils ne sont pas concernés. En effet, nous sommes face à une question commune, on se doit de trouver une solution commune et non individuelle.

En Islam, l'intérêt de tous passe avant celui de chacun.

Il est quand même dramatique que nous autres musulmans, soyons réduits à demander l'autorisation à notre patron (mécréant) de pouvoir accomplir notre obligation de l'office de la prière. Cependant, les incrédules ont été malins ils ont vite compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient gagner en aménageant des lieux de prières voire même des mini «mosquées». Le musulman croit alors qu'il a gagné la bataille et remercie Dieu le très hauts de cette « grande victoire ».

Cette mentalité (individualiste) n'a rien à voir avec celle d'un musulman, puisque le musulman ne peut être individualiste et égoïste.

Ainsi, si un musulman peut accomplir l'office en son temps, il se doit et c'est une obligation, de se soucier des milliers, voire millions, de frères qui ne peuvent pas accomplir leurs devoirs en tout cas ce devoir comme il se doit. Et quand bien même il pourrait accomplir cette obligation comme elle se doit, cela ne diminue en rien sa responsabilité d'avoir transgressé tels ou tels autres interdits lesquels sont énumérés clairement dans le Coran. De plus, je tiens à rappeler qu'il est fortement interdit à un (e) musulman(e) de travailler pour un mécréant. De ce fait, son argent qu'il croit avoir gagné licitement est illicite en tout cas au regard de l'islam. Il a certes gagné son argent légalement au regard de la loi française mais qu'en est-il de la loi de l'islam ?

3) LA ZAKAT

«**Et il commandait à sa famille la prière et la zakat ; et il était agrée auprès de son seigneur**»

« **Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakat. Et ils étaient Nos adorateurs**».

La zakat est, nous le savons, elle aussi une obligation faisant partie nous le savons aussi, des cinq piliers de l'islam. Il faut savoir et cela est, une autre conséquence très grave, que nul musulman et nulle musulmane en France et sur tout territoire non islamique ne verse la zakat. Pourquoi? Tout simplement que cet impôt purificateur doit être **obligatoirement** versé non pas à la «mosquée», mais au trésor public. A défaut de pouvoir le verser au dit trésor public, certains se donnent bonne conscience en le versant ici ou là, ce qui est une innovation, une innovation qui doit donc cesser.

«***Le Prophète envoya dans chaque tribu des personnes pour enseigner aux hommes les dogmes et le culte et pour recevoir la dîme***[43]»

«***Tout ceux des arabes qui se révoltent, refusèrent de payer l'impôt et chassèrent les percepteurs» ils disent «abstenez-nous de l'impôts durant une ou deux années***[44]»

La réponse d'Abou Bakr fut : «***Je ne changerai rien aux dispositions du Prophète***[45]. S'il était licite que l'on verse la zakat ici ou là, le successeur du Prophète n'aurait pas contraint sous peine de combats, les

[43] Récit rapporté par le sahih de Boukhari.
[44] Récit rapporté le sahih de Boukhari.
[45] **«L'histoire par Tabari»** éditions Sindbad.

insurgés à verser la zakat entre les mains des percepteurs. Or, l'obligation était telle qu'il dit «***Je ne changerai rien aux dispositions du Prophète***».

Ainsi, certaines associations, «mosquées» et autres groupements de collabos, se sont autorisés à prendre l'argent de la zakat de frères et sœurs crédules, pour en faire un usage qui à ce jour n'a pas fait avancer l'islam d'un millimètre ! Mais bien au contraire, il semble plus que jamais, affaibli et moribond.

Alors qu'ils n'ont aucun droit sur cet impôt, les musulmans et musulmanes doivent cesser de verser cette taxe à ceux qui n'ont, ni le droit de la percevoir, ni la qualité, et moins encore l'intégrité ! Et si vous pensez qu'en la versant à ces gens, vous êtes débarrassés de votre devoir, vous vous mettez, permettez moi l'expression, le doigt dans l'œil !

Il faut non pas pratiquer sa religion sur l'innovation, mais faire en sorte de re-instaurer ce que le prophète a lui-même instauré. Et ce n'est que de cette façon que l'on prouvera notre bonne foi !

4) SANS TERRE, NI LOI, NI ETAT

En acceptant l'intégration on ne se soucie donc pas des lois divines puisque l'on accepte de vivre sous les lois françaises. Ainsi, on se contrefiche royalement des lois divines. Elles sont mentionnées certes explicitement, mais bon… on les lit, récite, chante, et parfois danse, mais nullement ne les appliquons ! Ceux et celles qui consentent à cela, ne peuvent être à mon sens considérés comme des soumis, bien au contraire ! Les lois divines ont été révélées pour être appliquées, et ce n'est pas par intégration que cela se fera. Alors comment peut-on dire que l'intégration est licite !!!

«***Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, il aurait été tranché entre eux. Les injustes auront certes un châtiment douloureux***».
(42; 21)

«***Combattez ceux qui ne croient ni en Allah, ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés***». (9; 29)
«***O vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés… Ceux-là sont les injustes***». (9; 23)
« ***Et n'obéis donc pas aux infidèles et avec ceci (le Coran) lutte contre eux vigoureusement***» (25; 52)
« ***Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs***»
(6; 121)
«***Suivez ce qui a été descendu venant de votre seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu***». (7; 3)

LA FRATERNITE

L'une des conséquences très grave due à l'intégration, est aussi la question de la fraternité. En effet, le fait d'accepter de s'intégrer et de vivre, d'être sous la tutelle de l'Etat français, veut dire que l'on accepte, que l'on consent, à ne point avoir d'indépendance au sens étatique. Ainsi, notre patrie est la république française. Cela veut donc aussi dire que nous sommes complètement démunis de force publique et d'armée. Ne disposant même pas d'un arc pour se défendre ou défendre des musulmans victimes d'agressions comme l'islam nous l'ordonne pourtant !

On se contentera de compter les morts devant le petit écran pour aller trimer le lendemain chez celui-là même qui a aidé à massacrer nos frères et sœurs. Quel foi !

Nous sommes donc des complices puisque cette situation nous l'avons acceptée, nous avons accepté de nous intégrer et donc consenti à nous désarmer, ou plutôt à ne point s'armer, puisque l'on ne l'a jamais été ! Sauf bien sûr durant l'âge d'or de l'islam.

Comment pourra-t-on alors appliquer tous les versets et dits prophétiques qui nous ordonnent la fraternité et l'assistance !

« ***Quiconque tue intentionnellement un croyant, sa rétribution sera l'Enfer pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment***». (4 ; 93)
« ***Nul ne sera véritablement croyant tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même*** »
« ***Les croyants dans leur affection, leur clémence et leur assistance mutuelle qu'ils portent, sont comparables à un seul corps, lorsqu'un membre est affecté, c'est l'ensemble qui ressent la douleur et s'enfièvre*** ».
« ***Les croyants sont frères*** » (49 ; 10)

Voilà donc une autre conséquence due à l'intégration. Nous devenons des spectateurs du génocide qui se déroule devant nos yeux. Impuissants, nous sommes comme nous l'avons été sur la question du hijab. Aujourd'hui le conseil français du culte musulman (C.F.C.M.) fabriqué par le «chrétien» Sarkozy, ne sert qu'à servir l'intérêt de la France. Le président de ce bidule, étant le mécréant Dalil Boubakeur grand ennemi de Dieu et donc des musulmans.

Voilà donc une autre et grave conséquence due à l'intégration prônée par les frères Ramadan et autres déviationnistes.

Pas d'Etat, pas de force, pas de force, pas d'Islam, pas d'Islam, pas de musulman !

LES ENFANTS

Nous savons que nombre de jeunes issus de familles musulmanes « tournent » mal c'est-à-dire sombrent dans l'alcool, la drogue et autres égarements. Il y en a aussi, et Dieu merci, qui « tournent » plutôt bien, mais ils sont très, très rares. Il va de soi que si ces enfants de parents « musulmans » avaient vu le jour sur une terre d'islam, ils n'auraient pu sombrer dans la drogue ou l'alcool puisqu'il n'y en aurait pas, du moins si le régime est vraiment islamique.

Ainsi, lorsque l'on est partisan de l'intégration, on se rend coupable d'entraîner des enfants dans la déchéance. On me dira peut-être « ***ils sont responsables de leurs actes*** », je répondrais que pas du tout ! Puisqu'ils sont premièrement jeunes, et deuxièmement ignorants, ils succombent donc aux maux d'une société perverse et impie avant même d'avoir entendu parler de l'islam et d'avoir atteint l'âge de raison.

Je considère donc que ces jeunes garçons ou filles morts par overdose ou victimes des conséquences d'une société satanique, sont eux aussi victimes des missionnaires musulmans qui non seulement, n'ont pas fait leur devoir, mais en plus, font le contraire de celui-ci, en appelant les musulmans à s'intégrer ! Ils en portent donc une très lourde responsabilité.

LA MORALE

Une autre conséquence due à l'intégration est la question de la morale. Je me souviens que le philosophe Tarik Ramadan avait dit « **à ceux qui nous disent, on ne peut pas rester en France parce qu'on y boit**

de l'alcool nous répondrons oui, on permet de boire de l'alcool mais on ne te l'impose pas, fais ton choix». (Le monde des débats » numéro 2)

Ainsi selon lui (ainsi que selon les autres « représentants ») sous prétexte que l'on ne nous impose pas à nous autres musulmans de boire de l'alcool, cela non seulement ne nous regarde pas, mais bien plus, Allah nous permet de ne pas nous en soucier !!!

Propos purement hérétiques et complètement infondés comme nous allons le voir.

Allah dit : « **Si seulement il existait dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisent la corruption sur terre** ». (11 ; 116)

« **Nous sauvâmes ceux qui leur avaient interdit le mal et saisîmes par un châtiment rigoureux les injustes** ». (7 ; 165)

« **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés** ». (9 ; 29)

Nous constatons que le musulman a pour obligation de s'interdire et d'interdire tout ce qu'Allah a interdit, et il ne doit en aucun cas accepter ou même tolérer le mal et tout ce qu'Allah ou/et son prophète ont interdit. Cela fait partie de sa mission, et cela est une obligation morale et juridique « **Si seulement il existait dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisent la corruption sur terre** ». (11 ; 116)

« **Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah** ». (3 ; 110)

« **Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable et interdit le blâmable** ». (3 ; 104)

« Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est mauvais, certes ce qu'ils faisaient ! ». (5 ; 79)

« **Les croyants et les croyantes sont alliés les uns aux autres, ils ordonnent le convenable et interdisent le blâmable** ».
(9 ; 71)

« **Commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience** » (31 ; 71)

L'argument du philosophe ne tient donc aucunement !

Si nous autres musulmans nous nous taisons face au blâmable, alors nous devenons des complices. Ce philosophe désavoue par ses propos une fois de plus Allah et son Prophète. Ce n'est pas parce que l'on ne nous oblige pas à faire une chose que cela ne nous regarde pas. L'islam impose un ordre social et Allah ne tolère pas la corruption sur sa terre, que cela vienne d'un musulman ou d'un mécréant, en orient ou en occident, et ce n'est pas parce que l'on ne m'oblige pas à me droguer que je dois tolérer la drogue… etc.

Que Dieu nous préserve d'un tel « raisonnement ».

Ainsi, ce jeune frère dont je ne doute pas qu'il soit sincère, cherchant le chemin de la vérité, a trouvé celui de l'égarement par l'intermédiaire de ce « savant » marionnette !

« **Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est mauvais, certes ce qu'ils faisaient !** ». (5 ; 79)

« O vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous- mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour chercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez ? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier ». (60 Verset1)

ILS ONT DIT

« ***Nous disons qu'il n'est pas licite pour un musulman de vivre parmi les non-musulmans et sans son identité musulmane, sauf s'il s'agit de quelqu'un qui n'a pas d'autre solution. Cela est motivé par la possibilité ou l'impossibilité pour le musulman de se préserver, de préserver sa religion ainsi que ceux dont il a la responsabilité, à savoir sa famille et ses enfants***[46]»

« ***Je suis un hors-la-loi, nous allons prendre des kalachnikovs, des armes personne ne nous complexera pour ce qui est des armes ! Mis à part le coran et la sunna, toutes les autres lois, nous les écrasons sous nos pieds***[47] ».

[46] Dr Youssouf al Qardawi **« Le véritable monothéiste »** page 57 éditions Al bouraq.
[47] Propos tenus en juin 1991 **« Frères musulmans, frères féroces »** Ramsay page119.

« ***En octroyant à un individu ou à un groupe de personnes le pouvoir de légiférer puis de se soumettre complètement à leurs lois, qui dictent le licite et l'illicite, qui organisent la vie des gens en leur traçant la voie qu'ils doivent suivre et cela contrairement au jugement d'Allah, on se rend coupable du grand polythéisme***[48] ».

« ***Une société dont la législation ne se repose pas sur la loi divine n'est pas musulmane, quelque musulman que s'en proclament les individus, et quand bien même ils prieraient, jeûneraient et accompliraient le pèlerinage***[49]».

« ***Tout pouvoir laïque, quelle que soit la forme sous laquelle il se manifeste, est forcément un pouvoir athée, œuvre de Satan ; il est de notre devoir de l'enrayer et de combattre ses effets. Le pouvoir « satanique » ne peut engendrer que la corruption sur la terre, le mal suprême qui doit être impitoyablement combattu et déraciné. Pour ce faire nous n'avons d'autre solution que de renverser tous les gouvernements qui ne reposent pas sur les purs principes islamiques, et sont donc corrompus et corrupteurs ; de démanteler les systèmes administratifs traîtres, pourris, tyranniques et injustes qui le servent. C'est non seulement notre devoir en Iran, mais c'est aussi le devoir de tous les Musulmans du monde, dans tous les pays musulmans, de mener la Révolution Politique Islamique à la victoire finale***[50]». (L'Ayatollah Khomeiny)

« ***On proclame souvent que la religion doit être séparée de la politique, et que le monde ecclésiastique ne doit pas se mêler des affaires de l'Etat. On proclame que les hautes autorités cléricales musulmanes n'ont pas à s'immiscer dans des décisions sociales et politiques du gouvernement. De telles proclamations n'émanent que des athées ; elles sont dictées et répandues par les impérialistes. La politique était-elle séparée de la religion du temps du Prophète (Que Dieu le salut lui et ses fidèles) ? Y avait-il alors une distinction entre les religieux et les hauts fonctionnaires de l'Etat ? Les pouvoirs religieux et temporels étaient-ils séparés du temps des Califes ? Ce sont là des aberrations inventées par les impérialistes en vue d'écarter le clergé de la vie matérielle et sociale des peuples musulmans, et d'avoir ainsi les mains libres pour piller leurs richesses***[51] » (L'Ayatollah Khomeiny)

« ***Le Saint prophète de l'Islam et personne hormis lui ne peut promouvoir une loi ; toute loi qui n'émane pas de lui est à rejeter***[52] ». (L'Ayatollah Khomeiny)

« Ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux ?(En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah ».

(4 Verset 139)

LA PUNITION

En effet, il est bien plus simple et surtout plus facile d'accepter de s'intégrer que de refuser toute idée d'intégration. Or ce qui est facile, trop facile, est rarement bon, et nous savons que l'islam est une épreuve et non une ordonnance pour s'amuser et se vautrer dans le laisser aller et la distraction.

[48] Page 56 du livre **« Recueil de fatwas »** éditions Tawhid.
[49] Saïd Qotb cité par, Gilles Kepel **« Le prophète et pharaon »** éditions le Seuil.
[50] « Principes politiques, philosophiques, sociaux & religieux de l'ayatollah khomeiny » éditions libres Hallier.
[51] « Principes politiques, philosophiques, sociaux & religieux de l'ayatollah khomeiny » éditions libres Hallier.
[52] **« Principes politiques, philosophiques, sociaux & religieux de l'ayatollah khomeiny »** éditions libres Hallier.

Ainsi, je me permets de citer quelques versets afin que chacun de nous se rappelle quelle peut-être la punition divine.

Ainsi, ceux parmi les nôtres qui ont choisi la facilité en s'intégrant plutôt que la lutte, puisque en s'intégrant on renonce à toute opposition, ne se réjouiront que peu, très peu de temps de cette tranquillité.

Quant aux autres, qui à l'heure d'aujourd'hui souffrent à travers le monde de faim, du froid, de la privation de liberté, et sont constamment pourchassés par l'ennemi d'Allah, ils trouveront en tout cas je le souhaite, bientôt, très bientôt le réconfort et seront rétribués selon ce qu'ils ont fait de meilleur.

Alors à bien y réfléchir, je préfère la souffrance d'ici bas plutôt que d'encourir la colère divine et de porter pour l'éternité le crime de la trahison.

« ***Ceux qui sont damnés seront dans le Feu où ils ont des soupirs et des sanglots*** » (11 ; 106)
« ***L'Enfer est sa destination et il sera abreuvé d'une eau purulente*** **».** (14 ; 16)
« ***Qu'il tentera d'avaler à petites gorgées. Mais c'est à peine s'il peut l'avaler. La mort lui viendra de toutes parts, mais il ne mourra pas ; et il aura un châtiment terrible*** » (14 ; 17)
« ***Leurs tuniques seront de goudron et le feu couvrira leurs visages*** ». (14 ; 50)
« ***Leur breuvage sera l'eau bouillante*** » (6 ; 70)
« ***Et ce jour-là, tu verras les coupables enchaînés les uns aux autres*** ». (14 ; 49)
« *Le feu brûlera leur visage et ils auront les lèvres* crispées ». (23 ; 104)
« ***Arrachant brutalement la peau du crâne*** » (70 ; 16)
« ***Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtiment*** ».
« ***Certes, ceux qui ne croient pas à nos versets,*** *(le Coran)* ***Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leur peau auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'il goûtent au châtiment. Allah est certes Puissant et Sage !*** » (4 Verset 56)
« ***Le feu brûlera leur visage et ils auront les lèvres crispées*** ». (23 ; 104)
L'Enfer leur servira de lit et, comme couverture, ils auront des voiles de ténèbres. Ainsi rétribuons-Nous les injustes ». ***« Les gens du Paradis crieront aux gens du Feu : « Certes, nous avons trouvé vrai ce que notre Seigneur nous avait promis. Avez-vous aussi trouvé vrai ce que votre Seigneur avait promis ? » « Oui », diront-ils. Un héraut annoncera alors au milieu d'eux : Que la malédiction d'Allah soit sur les injustes*** ».

« ***Et les gens du Feu crieront aux gens du Paradis : Déversez sur nous de l'eau, ou de ce qu'Allah vous a attribué*** ». ***« Ils répondront : Allah les a interdit aux mécréants*** ».

« ***O les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente contre vous ?*** ». (4 Verset 144)

LA RECOMPENSE

Il est bien évident que ceux et celles qui se sont complètement soumis à l'ordre divin et de ce fait, ont subi toutes sortes de souffrances en raison de leur foi, méritent une récompense et Allah est généreux en récompense.

« ***Ils n'entendront pas son sifflement et jouiront éternellement de ce que leurs âmes désirent*** ». (21 Verset 102)

La grande terreur ne les affligera pas, et les Anges les accueilleront : « voici le jour qui vous a été promis » (21 Verset 103)

« ***Et Nous avons certes écrit dans le Zabûr, après l'avoir mentionné (dans le Livre céleste), que la terre sera héritée par Mes bons serviteurs*** ». (21 Verset 105)

« ***Les jardins d'Eden où ils entreront, parés de ce bracelets en or ainsi que de perles ; et là, leur vêtement sont en soie.***

C'est Lui qui nous a installés, par Sa grâce, dans la Demeure de la stabilité, où nulle fatigue, nulle lassitude ne nous touchent »

« ***Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes œuvres qu'ils auront pour demeures des jardins sous lesquelles coulent les ruisseaux, chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un fruit des jardins*** **ils diront** : « ***C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant ». Or c'est quelque chose de semblable*** ».

« ***Dis : « Puis-je vous apprendre quelque chose de meilleur que tout cela ? Pour les pieux, il y a, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, et aussi, des épouses purifiées, et l'agrément d'Allah ». Et Allah est clairvoyant sur (Ses) serviteurs*** » (3 Verset 15)

« ***Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux »***

« *Ceux-là ont pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement. Comme est beau le salaire de ceux qui font le bien ! »*

« ***Tels sont les ordres d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et Son Messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite*** »

« ***Et quant à ceux qui ont cru et font de bonnes œuvres, bientôt Nous les ferons entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils y demeureront éternellement. Il y aura là pour eux des épouses purifiées. Et Nous les ferons entrer sous un ombrage épais***. »

« ***Et quant à ceux qui ont cru et font de bonnes œuvres, Nous les ferons entrer bientôt aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement.*** *Promesse d'Allah en vérité. Et qui est plus véridique qu'Allah en parole* ? »

« ***Et Nous enlèverons toute la rancune de leurs poitrines, sous eux couleront les ruisseaux, et ils diront : « Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés. Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité ». Et on leur proclamera :*** « ***Voilà le Paradis qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez*** » (7 Verset 43)

« ***Les gens du Paradis crieront aux gens du Feu : « Certes, nous avons trouvé vrai ce que notre Seigneur nous avait promis. Avez-vous aussi trouvé vrai ce que votre Seigneur avait promis*** ? »
« ***Oui », diront-ils. Un héraut annoncera alors au milieu d'eux : Que la malédiction d'Allah soit sur les injustes*** ».

« ***O les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes*** ». (5Verset 51)

CONCLUSION

Il va de soi que nous sommes nous autres musulmans dans une situation dramatique, et extrêmement difficile. Il va de soi aussi, qu'un certain nombre de pseudo théologiens n'hésitent pas comme on a pu le constater, et comme on peut l'entendre tous les jours, à contredire et à désavouer ouvertement Allah et son Messager, tout cela n'est que pure folie.

Ils agissent ainsi uniquement pour préserver leurs petits intérêts.

En effet, pour la plupart ce sont des gens mariés ayant femme et enfants à charge, ce qui est évidemment, un frein, un frein extrêmement efficace. « ***Et sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une épreuve et qu'auprès d'Allah il y a une énorme récompense*** » (8 Verset 28) « ***Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation, alors qu'auprès d'Allah est une énorme récompense*** »
(64 Verset 15)

De plus, la plupart d'entre eux n'ont pas la nationalité française, alors… à bien y réfléchir… Tous ces facteurs contribuent à ce que ces « savants » se la bouclent. De ce fait, ils trouvent toutes sortes de prétextes à leur inertie, toutes sortes de prétextes pour ne pas subir les coups de l'ennemi d'Allah.

Leur islam se borne alors à travailler pour le compte de mécréants, fortifiant par la même occasion une économie ennemie, à pointer à la « mosquée » et à entretenir le foyer conjugal ou du moins ce qu'il en reste. Car quand on sait ce que l'on sait, on se dit forcément qu'il ne reste plus grand-chose de digne au sein de ces foyers dits musulmans !

Le sort de nos frères et sœurs palestiniens, ils ne s'en soucient qu'avec la bouche, nos frères emprisonnés pour la cause de l'islam, on s'en moque, et le non respect du code coranique ne les empêchera sûrement pas de manger et de dormir et moins encore d'aller se dorer au soleil de Tlemcen ou de Marrakech. Je ne vois pas très bien ce que peut bien avoir ce comportement avec celui ordonné par Allah et celui laissé en exemple par le Prophète Mohamed (sur lui la prière et le paix).

Alors bien évidemment, quand on leur pose la question de l'intégration ils n'hésitent pas à dire « OUI », dire « NON » serait pour eux synonyme de prison et de malheur. Il est pourtant débile de croire et de penser que cette position, cette politique de l'autruche, demeurera à leur avantage et surtout profit, cela est dément ! A l'heure où je vous parle, le compte à rebours est déjà commencé, et cette « alliance » tacite entre « musulmans » de France et l'Etat français (l'ennemi d'Allah), ils la payeront très, très cher, en cette vie et dans l'au-delà. Et ce ne sera que justice.

Effectivement, nous assistons jours après jours et cela davantage depuis les attentats du 11 septembre, à la mise en accusation des musulmans et davantage lorsqu'ils sont arabes. Et bientôt, ils vont comprendre par les faits, ce qu'ils n'ont pas voulu comprendre par la lecture (coranique). Dire oui à l'intégration, c'est trahir Allah et son Messager. C'est trahir tous ceux et celles parmi nos frères et sœurs qui ont eu à souffrir pour cette religion qui est l'Islam.

Accepter l'intégration, c'est abandonner les lois divines ainsi que la morale de l'islam pour celle des mécréants. Comment peut-on prétendre être après cela musulman(e) ! Mensonges et foutaises ! Accepter l'intégration c'est accepter que l'islam soit réduit à peu, très peu de chose.

« ***Vous,*** (Musulmans) ***vous les aimez alors qu'ils ne vous aiment pas ; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons » ; et une fois seuls, de rage contre***

vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis : « mourez de votre rage ». En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs ». **(**3 Verset 119)

« ***Car les mécréants demeurent pour vous un ennemi déclaré*** »
(4 Verset 101)

Nul, nous le savons, n'aime la souffrance, la guerre, le sang et la mort, mais cela est quand même préférable à l'enfer ou même préférable à cette vie en plein cœur de la perversion, du crime et de la honte. Il va donc falloir si l'on désire que les choses changent se battre, se battre de toutes ses forces pour relever l'étendard de l'islam, quant à notre avenir il est, et restera entre les mains d'Allah que soit exaltée sa grandeur. Je tiens à dire à ceux et à celles qui aveuglés par cette vie ont choisi le camp des vendus, qu'ils risquent de le payer cher !

Effectivement, l'islam de France se résume à une prière constamment différée, un jeûne du mois de ramadan censé purifier l'âme et le cœur, on se demande bien comment, quand on vit dans cette débauche et de surcroît quand on l'alimente activement, un pèlerinage censé être l'aboutissement de notre devoir, on se demande alors, mais quel devoir ai-je accompli ici en France !

L'avenir des « musulmans » de France est compromis, et l'intégration échouera, car c'est un principe qui est fondé sur le mensonge. Et ce n'est pas ces marionnettes de pseudo représentants qui y changeront quelque chose. Le jour où les balles siffleront et elles siffleront, ce seront eux, ces prétendus dirigeants et défenseurs de l'islam, les premiers à se planquer derrière leur « Dieu » mécréant.

Il y a une règle d'or qui ne changera jamais « ***On ne peut désobéir à Dieu sans en subir les conséquences*** ».

Il n'y a pas d'avenir ni pour l'islam, ni pour les musulmans en France ou sur tous territoires mécréants. J'invite cette jeunesse forte et convaincue, à s'éloigner dans un premier temps de ces collabos de pseudo dirigeants, de s'éloigner de tous ceux hommes et femmes qui prônent l'intégration c'est-à-dire l'apostasie, et de les combattre par les moyens qu'Allah nous a donnés.

Prenez garde frères et sœurs d'honneur et de foi à ne pas vous laisser endormir par les sirènes de l'hypocrisie.

Hier on massacrait vos frères en Palestine, Tchétchénie à présent en Irak et cela avec la complicité de ceux qui se prétendent musulmans, mais qui par leur sueur et leurs impôts, aident ces mécréants à commettre ces génocides. Lesquels font mine de se lamenter devant leur poste de télévision mais ne songent nullement à revoir leur position et c'est justement la position qu'ils ont choisie délibérément qui leur lie les mains ! Je ne vois pas en effet, comment peut-on répondre aux attentes de la communauté tout en séjournant ici en France puisque l'on fait allégeance à la république française inutile donc de faire semblant de pleurer nos frères et sœurs et de hurler notre impuissance.

Nous sommes et demeurerons impuissants et méprisés tant que nous n'aurons pas décidé de respecter la parole divine et prophétique, et le respect de cette parole passe par, la prière, le jeûne, mais aussi la loi, et la loi dit : « ***Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier*** (donc à plus forte raison se soumettre) ***aux mécréants. Comme est mauvaise certes, ce que leurs âmes ont préparé pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d' Allah et c'est dans le supplice qu'ils s'éterniseront*** ». (5 ; 80)
« ***O les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants, voudriez-vous donner à ALLAH une preuve contre vous ?*** » (4 ; 144)

Comme il l'a fait en Bosnie, tôt ou tard l'ennemi mécréant se retournera contre les musulman(e) s, qui n'auront que les boucheries et « mosquées » pour se défendre, et quelle défense !!!

« ***Vous,*** (Musulmans) ***vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas ; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons « ; et une fois seuls, de***

rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis : « mourez de votre rage ». En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs ». (3 Verset 119)

« ***Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au jour dernier, qui prennent pour amis, ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu*** ». (58 ; 22)

A Salam ralaykoum

QUELQUES VERSETS :

« Tu verras d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent : « Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe ». Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes ». (5 Verset 52)

« Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! ».
(4 Verset 115)

« ***N'obéis donc pas aux infidèles ; et avec ceci (le Coran), lutte contre eux vigoureusement*** » (25 Verset 52)

« ***Et n'obéis pas aux infidèles et aux hypocrites, ne prête pas attention a leur méchanceté et place ta confiance en Allah et Allah suffit comme protecteur*** ». (33 Verset 48)

« ***Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, il aurait été tranché entre eux. Les injustes auront certes un châtiment douloureux*** ».
(42 Verset 21)

« ***Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent*** »
(58 Verset 22)

« ***O Prophète ! Mène la lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude à leur égard. Leur refuge sera l'Enfer, et quelle mauvaise destination*** ! » (66 Verset 9)

« ***Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront*** » (5Verset 80)